The background of the cover is a stylized illustration in shades of orange and red. It depicts several figures, likely women, in various agricultural or domestic settings. One figure is shown from behind, another is seated, and a smaller figure is visible in the background. The style is reminiscent of traditional African art or folk painting.

Projection de nouvelles bases:

perspectives présentes et futures pour les femmes rurales dans le domaine agricole



Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service de la gestion des publications, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2005

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de (des) l'auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture encourage la propagation du matériel contenu dans cette publication à condition que la source d'information soit citée.

Projection de nouvelles bases:
perspectives présentes et futures
pour les femmes rurales dans le
domaine agricole

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME, 2005

Table des matières

page

Remerciements	vii
Avant-propos	ix
Préface	xiii
Abréviations et acronymes	xix

Chapitre 1 – LA RÉGION AFRICAINE

1

La sécurité alimentaire, une préoccupation principale	
Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – circonstances actuelles	
Tendances mondiales et régionales	
Environnement politique et exigences	
Conclusions et leçons apprises	
Recommandations	
Références	

Chapitre 2 – ASIE ET RÉGION PACIFIQUE

59

Conditions et perspectives	
Différences et dilemmes	
Défis pour l'égalité	
Les femmes dans le secteur agricole	
Tendances régionales	
Conclusions	
Recommandations	
Références	

Projection de nouvelles bases:
perspectives présentes et futures pour les femmes rurales dans le domaine agricole



Table des matières

Chapitre 3 – EUROPE	127
Transition, tendances et transformation	
Europe occidentale	
Europe centrale et orientale et la Communauté des états indépendants (CIS)	
Questions liées aux sexospécificités et politiques agricoles	
Conclusions	
Recommandations	
Références	
Chapitre 4 – AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	201
Une contribution essentielle	
Le statut des femmes et la sécurité alimentaire	
Une approche visant la parité hommes -femmes pour les politiques de développement rural	
Problèmes émergents	
Leçons du vingtième siècle	
Conclusions et recommandations	
Références	
Chapitre 5 – LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT	265
Contexte du développement rural	
Caractéristiques principales de la région du Proche-Orient	
Caractéristiques de la population	
Caractéristiques des femmes	
Population économiquement active dans le secteur rural	
Politiques de parité hommes- femmes	
Rôles sexospécifiques dans le domaine agricole	
Conclusions et leçons apprises	
Recommandations	
Références	

Remerciements

Plusieurs auteurs ont collaboré à la préparation de ce rapport. Dans l'ordre d'apparition nous avons: Ivy Drafor pour le chapitre sur l'Afrique élaboré sur le précédent travail de Diana Tempelman: Revathi Balakrishman pour l'Asie et le Pacifique avec la contribution de Peggy Fairbairn –Dunlop pour les îles du Pacifique. Pour ce chapitre, les recherches et l'aide à la rédaction ont été fournies par Marlynne Hopper et Panpat Plungricharoensuk. Le chapitre sur l'Europe a été préparé par Sabine de Rooij et Bettina Bock de l'Université de Wageningen. Soledad Parada a travaillé sur l'Amérique latine et les Caraïbes tandis que Nadia Ramses Farah a travaillé sur le chapitre sur la région du Proche-Orient.

Yianna Lambrou a dirigé la coordination de cette publication. Fatiha Bou-Salah, Revathi Balakrishnan, Marcella Ballara, Diana Tempelman et Alenka Verbole ont apporté une contribution importante et se sont occupés de la coordination régionale.

Rosemary Allison, Melina Archer, Claudia Escutia et Virginia Lafleur-Tighe ont participé à la rédaction.



Avant-propos

Dans le monde en développement, les femmes sont parmi les groupes les plus pauvres et les plus désavantagés. Elles doivent faire face à la discrimination fondée sur la parité hommes- femmes qui se reflète dans l'inégalité des droits d'accès aux ressources – surtout à la terre, à la technologie et aux services sociaux y compris l'éducation et la santé. Dans la vie publique leurs voix sont rarement entendues dans la mesure où elles sont sous représentées à tous les niveaux de prises de décisions. La communauté internationale a reconnu que l'accélération du développement rural et l'égalité entre les sexes sont essentiels pour parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que les autres organismes travaillent pour l'égalité entre les sexes et la responsabilisation des femmes en tant qu'agents essentiels de la réduction de la pauvreté, liées aux problèmes des droits humains fondamentaux (Hartl, 2004).

La situation des femmes rurales a fait partie du programme des conférences internationales durant des décennies et elle a été mise en valeur dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés à la Quatrième conférence sur les femmes (1995) et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (1996). La Convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies est considérée comme la Charte des droits internationaux des femmes. Elle couvre totalement les droits politiques et civiles aussi bien que les droits économiques, sociaux et culturels. C'est le seul traité sur les droits humains qui s'occupe expressément des femmes rurales. Dans son Article 14, la Convention soutient les droits des femmes à un accès égal aux ressources et aux services sociaux élémentaires. Il souligne également que les femmes devraient participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la planification du développement dans toutes les activités de la



Avant-propos

communauté. Cela comprend une participation active en matière de développement politique et de prise de décisions concernant leurs vies (Hartl, 2004).

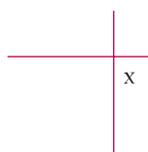
Ce recueil de documents offre une évaluation du rôle des femmes rurales qui assurent la sécurité alimentaire dans cinq régions géographiques: l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Proche-Orient. Pour comprendre les relations entre parité hommes-femmes, pauvreté rurale et insécurité alimentaire, une analyse a été effectuée dans chaque région sur les rôles spécifiques et les responsabilités des femmes rurales par rapport à la sécurité alimentaire en tant que producteurs (de biens agricoles ou salariées) et que consommateurs responsables de l'achat de la nourriture pour le ménage par le biais de la production ou du commerce.

La Déclaration de Rome sur le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a reconnu que le droit au développement et la pleine et totale participation des hommes et des femmes sont fondamentaux pour parvenir à une sécurité alimentaire durable pour tous. De la même façon, le titre de cette publication, *Projection de nouvelles bases: perspectives présentes et futures pour les femmes rurales dans le domaine agricole*, laisse entendre que l'on reconnaît de plus en plus l'importance du lien entre les femmes rurales et la sécurité alimentaire.

Des études récentes indiquent que les femmes rurales supportent la plupart du fardeau et du coût social de la mondialisation. Cela est dû au fait qu'au cours des dernières décennies, les changements économiques les plus importants ont pesé lourdement sur la vie traditionnelle de la campagne et les femmes rurales ont endossé différentes responsabilités de production et d'activités dans le contexte en évolution de la mondialisation. Cependant, l'objectif est toujours le même: changer le statut des femmes et passer du peu de reconnaissance de leur travail, production, affaires, famille, activités sociales et politiques à une reconnaissance dans laquelle elles sont à la fois participantes et source de revenus, cherchant l'égalité des opportunités avec les hommes.

Chez elles, les femmes rurales ont conçu de nombreuses stratégies d'affrontement pour nourrir leurs familles. Elles cultivent des légumes dans les potagers, récoltent et transforment la nourriture, migrent vers les villes pour gagner leur vie et envoyer des fonds chez elles. Comme ce recueil d'études l'indique, leur travail est précaire, mal rétribué et limité en matière de possibilités d'instruction et il est souvent passé sous silence dans les statistiques officielles.

La présente publication met en lumière le fait que les programmes de développement ruraux et agricoles ainsi que les politiques ont besoin de changer pour refléter la situation actuelle et pour l'améliorer. Il ne devrait plus y avoir de restrictions fondées sur la parité hommes-femmes telles que l'inégalité de l'accès aux services publics, l'assistance technique, la possession de la terre, le crédit et



les programmes de formation ou encore, cette contradiction écrasante qui accorde la terre aux hommes mais ce sont les femmes qui la travaillent.

Dans une tentative d'affronter les problèmes ci-dessus, la FAO, dans son Plan d'action pour la parité hommes- femmes et développement (2002-2007) tente d'intégrer la parité hommes – femmes dans ses programmes et projets politiques de développement ruraux et son agriculture. La FAO encourage également l'intégration du Programme d'analyse socioéconomique selon les questions de parité hommes – femmes (ASEG) dans un nombre croissant de projets, notamment ceux du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). Parvenir à la sécurité alimentaire et aux objectifs prioritaires de la région, nécessite la participation active des femmes rurales dans les prises de décisions.

Dans ce but, cette publication illustre le fait que la pauvreté peut être réduite, d'abord par le biais de l'instruction des femmes rurales et ensuite par le biais d'un accès croissant à toutes les ressources productives (la terre, le crédit, la vulgarisation) y compris le savoir. Dans toutes les régions on trouve une vaste documentation du lien entre l'instruction des femmes rurales et l'amélioration de la sécurité alimentaire. En outre, les organisations représentatives des femmes rurales ont besoin d'être renforcées pour accroître leurs capacités de négociation et pour leur donner une voix afin qu'elles puissent s'engager dans la création d'un meilleur futur dans chaque région.

Il est clair que les femmes rurales jouent un rôle fondamental dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le monde entier. Leur participation croissante à la fois dans l'agriculture commerciale et de subsistance est évidente et l'appauvrissement de différentes régions du monde, qui ont été marginalisées par une farouche compétition économique internationale et des ajustements structurels rigoureux auraient eu des conséquences plus graves si les femmes n'avaient pas intensifié leurs efforts de production dans les domaines de l'agriculture et de l'économie informelle.

Nous considérons cette publication comme faisant partie d'une importante contribution au débat sur l'un des défis clé auquel l'agriculture et le développement durables doivent faire face. Une partie de ce défi est d'assurer que les femmes, qui sont déterminantes dans l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le monde, peuvent être pleinement récompensées et que leurs efforts soient reconnus.

Références

Hartl, M. 2004. *Rural Women's access to land and property in selected countries*, FAO.

Introduction

Vingt-cinq ans après l'adoption de la Convention de la CEDEF, une décennie après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) et la Déclaration de Rome sur le Sommet mondial de l'alimentation (1996) dans quelle mesure pouvons-nous dire que le statut des femmes rurales a progressé et que l'égalité des femmes et des hommes s'est améliorée? Cette publication tente d'éclaircir cet aspect.

L'égalité entre les sexes est un objectif universel qui chevauche de nombreux instruments internationaux tels que la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, 1979). La Quatrième conférence sur les femmes de 1995, a adopté la Déclaration et le Programme d'action de Beijing qui fournissent des stratégies objectives et des actions dans de nombreuses régions. La Déclaration du Millénaire adoptée par les Chefs d'états au Sommet du Millénaire en l'an 2 000 a réaffirmé la suprématie du soulagement de la pauvreté et de la parité entre les sexes comme objectifs pour le développement.

L'agriculture représente une composante essentielle de l'économie de nombreux pays en développement car elle contribue de façon significative à la production domestique et à l'emploi. C'est également un facteur important en raison de sa contribution à la garantie de la sécurité alimentaire qui reste l'une des préoccupations majeures dans de nombreux pays en développement et surtout dans les Pays les moins avancés (PMA). Les femmes et les hommes ne sont pas représentés de façon égale au sein des différents secteurs agricoles comme celui des animaux d'élevage ou de l'exportation de produits agricoles. Depuis que ces secteurs sont touchés de façon différente par la libéralisation du commerce, les conséquences pour les femmes et les hommes ne sont pas les mêmes. Les écarts existant dans la parité hommes- femmes peuvent d'une part augmenter ou diminuer. D'autre part, depuis que les hommes et les femmes ont souvent une instruction différente, un revenu différent, des circonstances de vie et des capacités différentes, leur aptitude à répondre aux changements politiques varie également. Il est donc important d'en analyser les conséquences potentielles (CNUCED, 2004).



Introduction

La pénurie de statistiques concernant la parité hommes- femmes dans le domaine agricole, continue de représenter l'un des obstacles principaux à la production en profondeur d'analyse de la dimension sexospécifique en agriculture. Au cours des dernières décennies, un organe de littérature croissant sur la parité hommes- femmes et les effets économiques des inégalités entre hommes et femmes dans le domaine agricole est apparu. Les chercheurs, les organismes des Nations Unies et les ONG ont entrepris différentes études pour examiner les implications de l'équité entre les sexes sur l'économie et surtout sur l'agriculture. Néanmoins, des informations empiriques limitées ont été élaborées à la fois sur l'implication des hommes et des femmes dans l'expansion du commerce et sur son impact sur la libéralisation du commerce agricole sur les performances des femmes dans le secteur rural et agricole de même que les effets sur le bien être des femmes et leur sécurité alimentaire (CNUCED, 2004); .(SOFA, 2002).

Une étude récente sur le commerce et les états de la parité hommes- femmes qui « en dépit des nombreuses initiatives entreprises au cours des 30 dernières années en ce qui concerne la responsabilisation des femmes dans les sphères économiques, politiques et sociales, la participation des femmes aux structures de prises de décisions publiques est toujours très faible. Dans le domaine agricole, la participation des femmes aux prises de décisions est même plus restreinte en raison du manque de reconnaissance de leurs droits personnels dans leur rôle d'agricultrices. Dans les organisations d'agriculteurs de même que dans les institutions de planification agricole, on trouve très peu de femmes occupant des positions de prises de décisions et souvent les politiques agricoles ne comprennent pas les problèmes du sexe féminin et des facteurs associés à l'agriculture et au développement rural. Le manque de considérations à l'égard de la parité hommes- femmes dans les politiques agricoles domestiques – qui laissent également de côté les facteurs associés à la reproduction sociale et à la contribution des femmes à l'économie rurale – se reflète également dans la formulation des politiques commerciales et les mesures domestiques apparentées. » (UNCTAD, 2004)

Les réseaux sociaux traditionnellement sûrs des régions rurales ont tendance, avec l'intégration de l'agriculture des pays en développement, à disparaître dans l'économie mondiale. Cela augmente la vulnérabilité des familles rurales et des femmes en particulier en leur attribuant un fardeau supplémentaire auquel elles doivent faire face avec l'émigration de leurs parents de sexe masculin à la suite de la mort lente de l'exploitation familiale et de l'incursion graduelle de l'agriculture orientée vers l'exportation.

De vastes similitudes ainsi que des différences dans les questions affrontées par les hommes et les femmes surtout, ont été observées entre et au sein des régions. Bien qu'il y ait des différences régionales,

certaines questions clé peuvent être identifiées comme étant significatives si l'on comprend pourquoi les problèmes de sécurité alimentaire devraient être affrontés dans un souci d'équité entre les sexes.

Une approche parité hommes – femmes nécessite que nous examinions l'accès différentiel des femmes rurales aux ressources productives comme la terre, l'eau, le crédit et le savoir. Cette analyse, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous porte de façon inévitable à la conclusion que les femmes font face à une augmentation croissante de l'insécurité alimentaire et à une productivité agricole de plus en plus faible parallèlement au manque de moyens de participation dans les processus de prises de décisions qui touchent leur vie. Parce que les femmes par rapport aux hommes, font face et vivent dans des conditions socioéconomiques et politiques apparemment inégales, ce volume adopte une conception plus directe de la condition des femmes et de leur situation, dans le but de discerner leurs rôles dans le domaine agricole en jetant un coup d'oeil sur leurs perspectives présentes et futures.

Les défis les plus importants auxquels les femmes rurales doivent faire face aujourd'hui sont la réduction de la pauvreté, la réalisation de la sécurité alimentaire et l'augmentation de la productivité rurale. Pour parvenir à ces objectifs, l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et à la possession de celles-ci (matérielles, humaines, et à celles liées au savoir) est nécessaire.

Dans toutes les régions passées en revue, on a trouvé certains témoignages des résultats clé soulignés ci-dessous:

- ▶ Le travail des femmes rurales souffre d'invisibilité économique parce que leurs activités productives sont liées à leurs responsabilités domestiques. En outre, bien qu'elles soient engagées dans des activités agricoles axées sur le marché elles ont tendance à être principalement responsables de l'agriculture de subsistance. Les critères de définitions de la main d'œuvre, validés par les perceptions culturelles, catégorisent les « épouses » comme économiquement inactives, une étiquette supplémentaire confirmée par le fait que la production vise à la consommation des ménages et n'atteint pas l'économie de marché monétisé et qui débouche souvent sur des systèmes de comptes nationaux. La sous-évaluation du travail des femmes et de leur production dénature les informations concernant le secteur agricole et mine la qualité de la politique de formulation, la planification et le programme de développement pour la sécurité alimentaire.
- ▶ Dans toutes les régions, les femmes sont invariablement désavantagées dans leur accès aux avoirs productifs. Il y a également une disparité prononcée entre les sexes en ce qui concerne la propriété



Introduction

de la terre. La terre est le bien le plus important dans tout système agricole et les femmes possèdent formellement une partie des terres agricoles du monde entier. En outre, dans de nombreuses régions rurales les femmes représentent la majorité des travailleurs agricoles en tant que salariées et utilisatrices de la terre. Dans ce deuxième cas, le manque de possession formelle entrave les investissements et empêche les femmes d'utiliser la terre comme garanties pour accéder aux crédits des marchés.

- ▶ Les questions du capital social sont soulignées dans le cas des femmes rurales parce que leurs réseaux et organisations oublient souvent de lier les femmes producteurs aux marchés. Les ressources et les services offerts par les organisations comme les coopératives, les associations d'utilisateurs d'eau et les coopératives de crédits sont souvent accessibles grâce à une relation avec une personne de sexe masculin servant d'intermédiaire. Ainsi, les besoins spécifiques des femmes par rapport à leur rôle productif sont probablement négligés.
- ▶ Les activités agricoles des femmes sont caractérisées par de faibles niveaux de mécanisation et une faible utilisation de la technologie en raison de la limitation des capitaux financiers à leur disposition pour des investissements. Cela se traduit directement par une plus faible productivité, de plus faibles revenus et moins de moyens pour développer ces mêmes activités agricoles. Ces caractéristiques sont la raison pour laquelle les femmes agricultrices ne restent pas dans le groupe ciblé de nombreuses interventions de développement, qui ont tendance à aider les marchés orientés, économiquement rentables, des activités agricoles sur une grande échelle.
- ▶ Des écarts dans les niveaux d'instruction entre les femmes et les hommes ruraux et les femmes et les hommes urbains continuent à miner les capacités des femmes rurales et leurs perspectives. Ces écarts sont le résultat de la faible priorité donnée au capital humain des femmes dans le domaine de l'allocation de ressources, qui vont du ménage jusqu'aux politiques nationales. Cela continue en dépit de la démonstration répétée que l'instruction des filles se traduit effectivement et rapidement en un meilleur niveau de consommation de nourriture, un meilleur statut de santé et un meilleur statut nutritionnel pour les générations actuelles et futures. En outre, un meilleur niveau d'instruction renforce les capacités productives des femmes et a des conséquences directes à la fois sur le ménage et le niveau national de sécurité alimentaire.

► L'effet du VIH/SIDA sur les ménages ruraux illustre dramatiquement le rôle clé que les femmes rurales jouent en assurant la sécurité alimentaire tout comme le fardeau du VIH/SIDA repose de façon disproportionnée sur leurs épaules. La charge de travail des femmes de toutes les générations qui s'occupent d'un proche dépendant, est multipliée au fur et à mesure que les malades et les mourants sont soignés et que les orphelins arrivent dans la famille. Les ressources financières sont épuisées par les dépenses médicales et funéraires et le coût croissant de l'arrivée de nouveaux membres dans la famille. Le revenu du ménage chute comme la production baisse avec la maladie et la mort d'adultes dans la fleur de l'âge. A la mort du mari, les lois sur l'héritage et les coutumes peuvent mener les épouses survivantes à la misère. Des stratégies immédiates de survie impliquent un règlement négatif sur le plan du capital humain, qui est supporté par la génération suivante car les enfants sont compris dans la main d'œuvre à l'extérieur et au sein du ménage et cela aux dépens de leur éducation.

Toutes ces questions offrent certaines explications comme la raison pour laquelle les femmes rurales sont particulièrement vulnérables face à l'insécurité alimentaire. La contre-valeur des ressources maîtrisée par les femmes; leur temps, leur travail, leurs biens productifs, leurs réseaux sont considérablement plus faibles que ceux des hommes. Les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes quand elles assurent la nourriture sur une base régulière et quand elles répliquent aux effets des chocs et des variations dans les réserves de nourriture, quand elles contrôlent des biens de valeur marchande inférieure sur lesquels compter comme sur une sécurité. Les travailleurs ruraux sans terre sont connus pour être la fraction la plus vulnérable et de la population rurale, dans cette catégorie on trouve surtout des femmes.

S'il y avait un accès égal aussi bien pour les hommes que pour les femmes à toutes les ressources nécessaires pour la production agricole, comment cela influencerait-il la sécurité alimentaire ? Aucune région n'illustre ce problème. Cependant, une analyse des questions relatives aux femmes rurales en tant que producteurs et consommateurs, indique que quand on leur donne les mêmes intrants qu'aux hommes, la productivité des femmes augmente de façon spectaculaire ainsi que la sécurité alimentaire. L'instruction des femmes a un effet direct sur la réduction de la malnutrition des enfants dans la mesure où, contrairement aux hommes, leur salaire a un impact plus direct sur l'économie du ménage.

Des hypothèses au sujet de l'homogénéité des intérêts au sein de la population rurale masquent des facteurs tels que l'ethnie, la caste, la catégorie, l'âge, et la façon dont ceux-ci créent une disparité dans l'accès aux avantages. Dans les ménages ruraux, les différences fondées sur la parité hommes- femmes



Introduction

dans l'accès aux ressources sont dissimulées. En outre, la parité hommes- femmes est liée à d'autres critères de situations de communication y compris l'âge, l'ethnie et la caste. Tant que ces différents intérêts, parfois conflictuels ne sont pas pris en compte, les politiques et les programmes échoueront dans leur manière d'affronter les relations spécifiques entre la pauvreté rurale et le développement agricole.

Des données sexospécifiques sur le travail rémunéré et non rémunéré des femmes représentent la base pour formuler des politiques de sécurité alimentaire appropriées au niveau des ménages. L'analyse de l'impact des politiques commerciales sur les femmes rurales est particulièrement significative parce que l'impact direct sur la sécurité alimentaire causé par les politiques économiques affecte les droits des femmes.

Les politiques agricoles et les allocations de budget correspondantes doivent être revues dans un souci d'équité entre les sexes. L'analyse des questions de structures légales nationales à la fois formelles et coutumières sont nécessaires pour établir une base légale pour que les femmes puissent réclamer légitimement des biens pour renforcer leur capacités en tant que producteurs et réduire leur vulnérabilité en tant que consommateurs.

L'importance des femmes en garantissant la sécurité alimentaire et les obstacles sexospécifiques qui doivent être supprimé ont été soulignés dans différentes conférences internationales et les mécanismes internationaux pour suivre la mise en œuvre de responsabilités ont été désignés en conséquent. Cependant, aussi longtemps que les questions d'intégration d'unités de production sur une petite échelle au sein de l'économie mondiale ne sont pas affrontées, les femmes rurales continueront à être marginalisées. La nécessité d'un développement politique participatif pour le secteur agricole a été identifié dans le contexte d'une approche fondée sur les droits. Cependant, son importance commerciale doit être démontrée afin que les exigences de marginaliser les agriculteurs puissent être incluses dans les politiques économiques dominantes.

Les organismes de développement doivent intégrer les questions liées aux sexospécificités dans leur programme et leurs objectifs de projet de même que la promotion de la sécurité alimentaire des ménages pour assurer que les perspectives des femmes rurales soient aussi bonnes que celles proposées aux hommes et pour tranquillité de la société où elles vivent, travaillent et collaborent.

Références

FAO. 2002. *State of food and agriculture.*

UNCTAD. 2004. *Trade and gender, challenges and opportunities.* Chapitre sur l'agriculture.

Abréviations et acronymes

ADB	Banque asiatique de développement
AID	Institut d'agriculture dominicain
APEC	Organisation de coopération économique Asie-Pacifique
ASEG	Programme d'analyse socioéconomique selon les questions de parité hommes- femmes
AWU	Unité annuelle de travail
BOL	Bolivie
BSF	Fonds belge de survie
CAP	Politique agricole commune
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CEDEF	Convention pour l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CIS	Communauté des États indépendants
CLOC	The Latin American Alliance of Peasant Farmer Organizations
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CONAMU	Conseil national des femmes (Équateur)
COS	Costa Rica
DPRK	République populaire démocratique de la Corée
EAP	Population économiquement active
ECE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
ECLAC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
ENDS	Service de données sur l'environnement
ENIGFAM	Encuesta de Ingresos y Gastos Familiares
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
ESU	European standard Unit
FAMA	International media production and publishing company
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO-RAP	FAO- Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
FIDA	Fonds international de développement agricole
FINCA	Fondation pour l'aide internationale de la Communauté Européenne
FISE	Fonds d'investissements sociaux de secours (Équateur)
FLACSO	Faculté latino- américaine des sciences sociales (Chili)
FOWODE	Forum pour les femmes dans la démocratie
FTPP	Programme arbres, forêts et communauté rurale
FWCW	Quatrième conférence mondiale sur les femmes



Abbreviations and acronyms

GAD	Parité hommes- femmes et développement
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GCP	Programme global de compétition
GDI	Index du genre connexe de développement
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Programme de coopération technique allemand)
HDR	Rapport sur le développement allemand
IFD	Intégration des femmes dans le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IHF	Fédération internationale de Helsinki pour les droits de l'homme
ILCA	Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura (Argentine)
INCRA	National Institute of Land Settlement and Reform (Brésil)
INEC	Institut national des statistiques et du recensement (Équateur)
INTA	Instituto nacional de Tecnología Agropecuaria (Argentine)
IPGRI	Institut international des ressources phytogénétiques
ISPA	Instrument for Structural Policies for Pre-Accession
Km	Kilomètre
LDC	Les pays les moins avancés
LEADER	L'une des 4 initiatives financées par la Communauté Européenne pour le développement rural
LIFDC	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
M	Mètre
MALR	Ministère de l'agriculture et de la réhabilitation des terres (Égypte)
Mad	Ministère de l'agriculture et du développement
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MMR	Taux de mortalité maternelle
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NERC	National Environment Research Council
NU	Nations Unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM	Programme alimentaire mondial
PCT	Programme de coopération technique
PHARE	Le programme PHARE est l'un des trois instruments de pré-accession financés par la Communauté Européenne pour assister les pays candidats

	du Centre et de l'est de l'Europe dans leur préparation pour se joindre à l'Union Européenne
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Index de production par personne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POA	Plan d'action
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRA	Participatory rapid assessment
PRC	République populaire de Chine
PRIE	El Proyecto Regional de Indicadores Educativos (Projet régional d'indicateurs d'éducation)
PROMUDEH	Ministerio de Promoción de la Mujer y del Desarrollo Humano, Peru
PSSA	Programme spécial pour la sécurité alimentaire
RNE	Bureau régional pour le Proche-Orient
RU	Royaume uni
SAP	Programme d'ajustement culturel
SAPARD	Programme spécial d'accession pour l'agriculture et le développement rural
SCN	Système de comptabilité national
SEARPI	Service for water channeling and regulation of the Pirai river- Bolivie
SERNAM	Chile's National Office for women
SICIAV	Système d'information de catastrophe sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité sociales
SOFA	La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (FAO)
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
WB	Banque Mondiale
WFS	Sommet mondial pour l'alimentation
Dunum	Equivalent de 1 000 m ²
Feddan	0.42 hectares



La région africaine



La région africaine¹

La sécurité alimentaire, une préoccupation majeure



Femme marchande au marché de légumes. En raison des inondations, on trouve très peu de légumes à vendre. (A. Proto, 1998)

L'économie africaine est essentiellement fondée sur l'agriculture, et environ 61 pour cent de la population de l'Afrique sub-saharienne appartient à la population agricole. En dépit de l'importance de l'agriculture et des ressources naturelles abondantes, le produit intérieur brut (PIB) moyen par habitant en prix constants était plus bas à la fin des années 1990 qu'à la fin des années 1970 (Banque mondiale, 2000). L'inégalité des revenus est importante dans la région et environ 16 pour cent de la population vit dans des pays avec un PIB moyen par habitant de moins de 200 dollars EU par an, 36 pour cent, dans des pays avec un PIB par habitant de moins de 300 dollars EU et 75 pour cent vivent dans des pays avec un PIB par habitant de moins de 400 dollars EU (Dixon, Gulliver et Gibbon, 2001). L'Afrique est la seule région en développement où le rendement et la croissance des récoltes restent largement en arrière par rapport à la croissance de la population (Savadogo, Reardon et Pietola, 1994). La région importe un tiers de ses céréales vivrières et neuf de ses dix plus grands pays importent plus de nourriture qu'ils en exportent (Gladwin, Thomson, Peterson et Anderson, 2001).

L'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure à la fois pour les communautés nationales et internationales. Le Plan d'action du Sommet mondial de

¹ Ce chapitre est basé sur le travail du Dr Ivy Drafor, consultant FAO.

l'alimentation affirme : « ...si les gouvernements nationaux et la communauté internationale ne s'attaquent pas aux causes multiples qui sous-tendent l'insécurité alimentaire, le nombre des personnes souffrant de faim et de malnutrition restera très élevé dans les pays en développement, surtout en Afrique, au sud du Sahara et la sécurité alimentaire durable ne sera pas atteinte. » (SMA, 1997). Le Plan d'action fait partie d'un effort en cours pour éradiquer la faim dans tous les pays et pour réduire le nombre de personnes mal nourries de moitié d'ici 2015.

La Sécurité alimentaire est liée à une question de revenu aussi bien que de production dans la mesure où elle est liée à la pauvreté (Schuh, 1997). En Afrique sub-saharienne, en 1999 près de 300 millions de personnes vivaient dans une pauvreté absolue et le taux de pauvreté n'a pas baissé du tout dans les dix dernières années (ONU, 2002b). En Afrique sub-saharienne, 19 pour cent de la population totale vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce pourcentage est destiné à augmenter de 40 pour cent, à ce stade l'Afrique comptera 27 pour cent de pauvres dans les pays en développement. Ce sont les pauvres des zones rurales qui constituent plus de 75 pour cent des pauvres dans bon nombre de pays d'Afrique sub-saharienne et

d'Asie du sud et des études sur la pauvreté rurale identifient les petits agriculteurs, les sans terre, les femmes, les pasteurs nomades, les pêcheurs artisanaux, les groupes ethniques indigènes et les populations déplacées comme représentant les groupes les plus vulnérables du secteur rural (SMA, 1997).

Le revenu est l'un des points fondamentaux de la consommation alimentaire des ménages (Brown *et al.*, 1995). C'est pourquoi la sécurité alimentaire est touchée par les revenus des ménages, les biens économiques, les prix, les facteurs démographiques tels que la taille des ménages, la parité hommes-femmes, l'âge et les facteurs socioculturels tels que la santé et le statut sanitaire, le niveau d'instruction, les normes culturelles et les habitudes de consommation alimentaires (Anarfi, 2000). Cependant, on ne peut parvenir à la sécurité alimentaire pour une population croissante sans affronter les problèmes de fond de la pauvreté rurale.

Tableau 1.1
Population vivant avec moins de 1\$
par jour dans certains pays africains

Country	%	Country	%
Afrique du sud	<2	Mauritanie	28.6
Botswana	23.5	Mozambique	37.9
Burkina Faso	61.2	Namibie	34.9
Burundi	58.4	Niger	61.4
Cameroun	33.4	Nigeria	70.2
Côte d'Ivoire	12.3	Ouganda	82.2
Ethiopie	81.9	République d'Afrique centrale	66.6
Gambie	59.3	Rwanda	35.7
Ghana	44.8	Sénégal	26.3
Kenya	23.0	Sierra Leone	57.0
Lesotho	43.1	Tanzanie	19.9
Madagascar	49.1	Zambie	63.7
Malawi	41.7	Zimbabwe	36.0
Mali	72.8		

Source UNDP 2003; tableaux: 1990-2001



La sécurité alimentaire, une préoccupation majeure

En Afrique, tout indique que les hommes dépensent une plus grande part de leurs revenus supplémentaires dans des biens destinés à leur utilisation personnelle, tandis qu'en ce qui concerne les femmes, il est plus probable qu'elles achètent des biens pour leurs enfants et pour la consommation générale du ménage. Un meilleur résultat nutritionnel est associé au revenu croissant des femmes, en tant que ménagères, là où les femmes contrôlent une plus grande partie des revenus, il est plus probable de satisfaire les besoins caloriques. La pauvreté est par conséquent une menace majeure pour la sécurité alimentaire à la fois pour la famille et pour les particuliers qui vivent au sein de celle-ci (Brown *et al.*, 1995). Les inégalités entre les hommes et les femmes alimentent et perpétuent la pauvreté à la fois entre les générations et au sein de celles-ci. Pour combattre ces problèmes, il faut abolir les préjugés à tous les niveaux (PNUD, 1999).

Les hommes et les femmes ruraux sont des personnes actives en matière d'agriculture et de développement rural, bien que la plupart des programmes qui fournissent des systèmes agricoles de soutien aux agriculteurs pour la plupart ignorent les femmes. En outre, les politiques agricoles et de développement rural et de planification ne reflètent pas et n'affrontent pas de façon adéquate les différents rôles et besoins des femmes et des hommes ruraux. Des changements sont en cours, mais on ne peut parvenir à l'efficacité des politiques de développement qu'avec des statistiques précises et systématiques sur les femmes rurales et les producteurs. (FAO 2001a). Bien que les problèmes tels que les préjugés contre les femmes en matière de consommation de nourriture ou de soins de santé à domicile, semblent avoir été exagérés, l'instruction et le contrôle des biens de production restent un véritable problème (ONU, 1996a; Marcoux, 1997).

La plupart des pays africains ne s'occupe pas du secteur agricole et les interventions du gouvernement ont fait bien peu pour combattre la situation critique des femmes rurales. Peu de femmes participent aux prises de décisions nationales et régionales et elles sont ignorées dans les statistiques nationales. Leur faible participation aux services de vulgarisation signifie que les questions qui les préoccupent le plus dans le plan et la mise en œuvre de nombreux programmes de développement et de programmes politiques ne sont pas pris en compte (FAO, 1996). Les projets qui ont l'intention d'améliorer la productivité agricole doivent s'assurer que les différents besoins, les contraintes de travail, les connaissances et les rôles de prises de décisions des hommes et des femmes sont analysés et affrontés correctement (FIDA, 2000).

Ce chapitre prend en examen l'état des femmes rurales africaines et leur rôle pour garantir la sécurité alimentaire. Il prend en examen les femmes chefs de ménage et leur accès aux ressources productives et il examine les tendances régionales, la contribution des femmes à la production agricole ainsi que leur participation à d'autres domaines d'activités économiques. On discute des tendances générales telles que

l'effet de la dégradation des sols, le VIH/SIDA et ses effets sur le travail agricole pour les femmes rurales, les désastres naturels et ceux causés par l'homme et la féminisation de la pauvreté. Les changements dans l'environnement politique sont présentés par rapport aux femmes rurales, la nécessité de leur implication dans la planification et les prises de décisions à tous les niveaux et le soutien politique requis pour mettre en valeur la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Enfin, des recommandations sont suggérées pour renforcer la situation des femmes rurales et leurs efforts pour garantir la sécurité alimentaire.

Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

On peut dire que l'on est parvenu à la sécurité alimentaire quand toutes les personnes en même temps ont un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour couvrir leurs besoins pour mener une vie active et en bonne santé (SMA, 1997). Indubitablement, s'il y a de la nourriture sur le marché mais que les gens n'ont pas d'argent pour l'acheter, celle-ci n'est pas accessible (Wide, 2000). L'Afrique continue de souffrir d'insécurité alimentaire à cause des guerres, des troubles, de la pauvreté et généralement d'une faible productivité agricole. Et, comme l'a affirmé Elbadawi (1999), l'Afrique sub-saharienne reste l'une des régions du monde la plus instable du point de vue politique.

Les femmes sont les premières à être préoccupées par la sécurité alimentaire en raison de leurs nombreux rôles en tant que productrices, consommatrices et parce que se sont elles qui transforment les aliments et s'occupent des malades. En Afrique, elles produisent environ 80 pour cent de la nourriture, 50 pour cent en Asie et 40 pour cent en Amérique latine et en général elle sont responsables de la sécurité alimentaire au sein du ménage (Wide, 2000).

Les femmes rurales ont recours à différentes stratégies pour garantir la sécurité alimentaire. Cela comprend la réduction de leur propre consommation durant les périodes difficiles, mais elles maintiennent celle de leurs enfants et se louent comme ouvrières occasionnelle dans les grandes exploitations (par exemple des exploitations possédées par d'autres). Elles se lancent également dans d'autres activités sources de revenus alors qu'elles poursuivent leurs activités agricoles et leurs tâches ménagères (FIDA, 2000; FAO, 1996).

La nature de l'agriculture africaine

Depuis l'indépendance de l'Afrique sub-saharienne le développement agricole a été lent et le fossé s'est accru entre la population et la production agricole de façon significative. Les importations régionales de nourriture se sont développées, mais pas suffisamment pour parvenir à la consommation de calories journalières recommandée à la population. Tandis que les importations de nourriture ont augmenté, les exportations agricoles ont diminué, surtout à la fin des années 1980. L'aggravation de ces problèmes, l'accroissement de la population ont porté à une forte pression sur les terres agricoles qui a conduit à une plus grande utilisation des terres moins fertiles ayant comme conséquence une diminution dans la productivité et le revenu des ménages. Les hommes ont commencé à migrer vers les villes et les femmes à chercher des possibilités de revenus non agricoles (Banque mondiale, 1992).

Tableau 1.2
Taux de croissance de la production nette en Afrique sub-saharienne*

Année	Agriculture	Récoltes	Céréales	Racines et tubercules	Animaux d'élevage	Non-alimentaire
1992-96	3.9	4.4	5.8	2.4	2.6	3.7
1997	0.5	0.2	-4.2	2.0	1.4	0.3
1998	3.7	4.1	4.1	5.5	2.6	3.9
1999	1.9	1.8	-0.6	4.2	2.5	2.5
2000	-0.3	-1.0	-3.2	0.5	1.4	-0.3
2001**	0.8	0.9	2.4	0.7	0.5	0.6

*A l'exclusion de l'Afrique du sud; **Estimation. Source: FAO, 2002

En Afrique, les performances économiques varient d'une région à l'autre. Des pays tels que le Cameroun, le Ghana le Mozambique et l'Ouganda s'attendent à une croissance continue, en raison des réformes structurelles et macroéconomiques tandis que dans de nombreux autres pays, la croissance économique, surtout dans le secteur agricole, continue à être entravée par les conflits passés, en cours ou les nouveaux conflits. Le tableau 1.2 montre le taux effectif de croissance de la production en Afrique sub-saharienne de 1991 à 2001. Après 1998, la production des produits non alimentaires a connu une croissance négative qui est probablement le résultat des situations de conflit.

De nombreux pays sont dépendants de l'agriculture tandis que d'autres ont démontré une saine performance dans ce secteur durant ces dernières décennies. L'agriculture représente plus de la moitié du produit intérieur brut du Burundi, de l'Ethiopie, de la Tanzanie et de l'Ouganda ; le Botswana et le Lesotho ne représentant seulement que 10 pour cent ou un peu moins. En Afrique, l'agriculture est terriblement hétérogène, elle va de la culture sur brûlis dans la forêt tropicale humide

à l'agriculture irriguée en passant par le pastoralisme dans les parties sèches ; les femmes jouent un rôle fondamental dans tous ces systèmes (Maxwell, 1998).

En Afrique les sources d'eau renouvelables varient considérablement d'un pays à l'autre et la consommation d'eau des ménages est d'environ 47 litres par personne par jour. Dans de nombreuses communautés, les réserves d'eau sont limitées et les décisions concernant l'utilisation de l'eau impliquent des choix difficiles. Les différents utilisateurs et les différentes catégories ont des besoins différents, des priorités et des attentes différentes, en outre le monde de l'eau est presque totalement masculin (Rathgeber, 2003). Les régions rurales restent à la traîne et le fossé rural-urbain en terme d'accès à l'eau potable est plus important en Afrique sub-saharienne, où seulement 45 pour cent de la population rurale y a accès contre 83 pour cent dans les régions urbaines (Vandemoortele, 2002).

Le Burundi, le Kenya et le Rwanda sont particulièrement touchés par les faibles réserves d'eau de moins de 10 m³. Une production agricole efficace nécessite de l'eau disponible au bon endroit et au bon moment pour être utile à la communauté (Marcoux, 1998). Face à cette pénurie d'eau croissante, les économistes spécialisés dans les ressources ont suggéré d'augmenter le prix de l'eau pour tous les usages (y compris l'utilisation domestique) et cela afin d'encourager une utilisation de l'eau rationnelle. Cette augmentation peut avoir des conséquences négatives pour les pauvres, en les acculant à une plus grande pauvreté s'ils ne peuvent pas payer un prix plus élevé. Souvent, les programmes pour les réserves d'eau domestique ne prennent pas en compte l'utilisation productive de l'eau pour l'irrigation, le bétail et les autres initiatives des femmes rurales (Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001). Un examen de la participation des femmes dans l'utilisation et la gestion des ressources en eau dans le contexte plus vaste de la construction sociale des rôles assignés à chaque sexe dans différentes régions doit être entrepris, alors que les femmes sont sous représentées dans la gestion de l'eau à tous les niveaux. (Rathgeber, 2003).

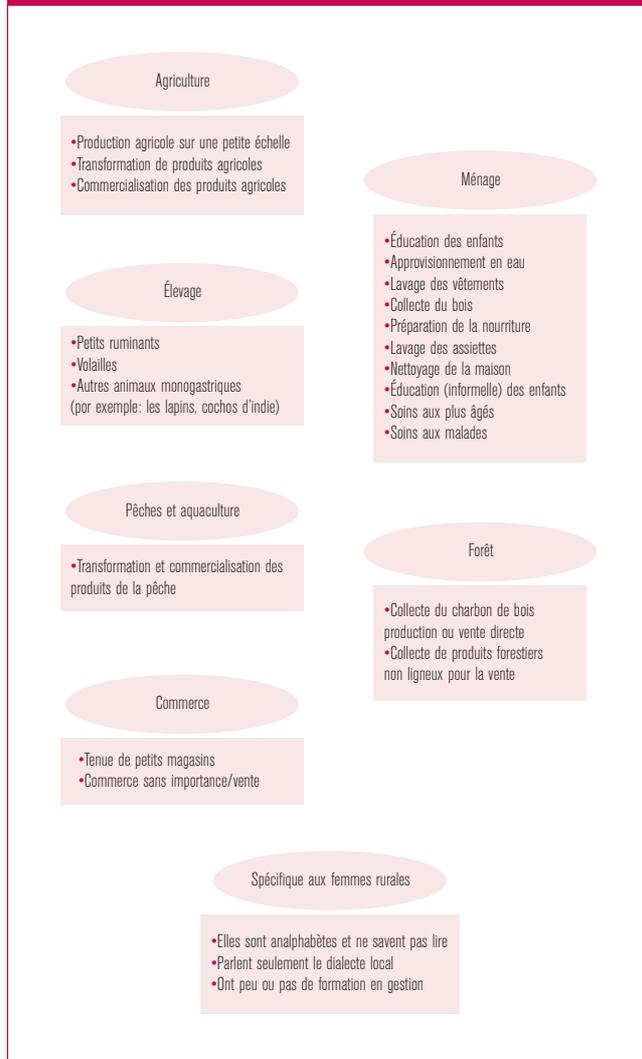
La population économiquement active dans le domaine agricole et le rôle des hommes et des femmes

Des statistiques sur la population économiquement active ont une valeur relative quand on prend en examen le rôle économique des femmes dans le domaine agricole, la production de nourriture et la transformation de celle-ci parce que les définitions conventionnelles de la main d'oeuvre sous estiment le travail des femmes. Pour l'Afrique, certains chiffres indiquent que les femmes ne représentent que 42 pour cent de la population économiquement active impliquée dans l'agriculture, parce que l'on a tendance à enregistrer les femmes agricultrices comme des « ménagères » (FAO, 1996).

Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

Des statistiques sur la population économiquement active ont une valeur relative quand on prend en examen le rôle économique des femmes dans le domaine agricole, la production de nourriture et la transformation de celle-ci parce que les définitions conventionnelles de la main d'oeuvre sous estiment le travail des femmes. Pour l'Afrique, certains chiffres indiquent que les femmes ne représentent que 42 pour cent de la population économiquement active impliquée dans l'agriculture, parce que l'on a tendance à enregistrer les femmes agricultrices comme des « ménagères » (FAO, 1996).

Tableau 1.1 – Principales activités et tâches des femmes rurales en Afrique



D'après: Guèye, 2001

En matière de production agricole, la répartition du travail varie considérablement entre les régions et les communautés. Habituellement, les hommes s'occupent des cultures commerciales à grande échelle, fortement mécanisées tandis que les femmes s'occupent de la production de la nourriture du ménage et des cultures commerciales sur une petite échelle, nécessitant un niveau technologique moins élevé (FAO, 2001a).

La plupart des femmes africaines sont surchargées en raison de leurs nombreuses activités et de leurs tâches agricoles : l'élevage, le ménage et parfois la pêche et l'aquaculture (Guèye, 2001); la majeure partie de ce travail n'est pas rémunérée et est caractérisée par une faible productivité, un accès limité aux crédits, à la terre, à la formation et à un accès limité aux technologies (FAO, 1996).

Les rôles et les responsabilités spécifiques assignés à chaque sexe sont conditionnés par la structure du ménage, l'accès aux ressources et les effets particuliers sur l'économie générale (FAO, 1997). Le tableau 1.1 fournit une vue d'ensemble des activités les plus importantes entreprises par les femmes en Afrique. Etant essentiellement responsables de la production alimentaire, elles vont chercher l'eau pour

l'utilisation domestique et l'irrigation de peu d'envergure, approvisionner le marché agricole, s'occuper des enfants, des personnes âgées et des malades et entreprendre de petits commerces pour avoir des revenus supplémentaires. Elles sont également impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits dérivés du poisson et de la récolte du bois pour la production du charbon de bois ou sa vente directe.

Par le passé, les unités ménagères – les hommes, les femmes et les enfants tous ensemble – étaient responsables des denrées alimentaires nécessaires au maintien de leur famille. Il existait une répartition du travail, mais chacun travaillait directement pour la survie de la famille. Avec l'arrivée des cultures commerciales, les principales responsabilités des hommes ont changé avec leur production, souvent avec les contributions énormes du travail des femmes. La production de cultures commerciales était partiellement due au besoin croissant d'argent, nécessaire pour survivre dans des sociétés de plus en plus monétisées. L'introduction des cultures commerciales a affaibli la répartition traditionnelle fondée sur la discrimination entre les sexes, les droits et les obligations des ménages et les agricultrices ont entrepris de plus en plus de tâches préalablement effectuées par les hommes. (Saito *et al.*, 1994). Tout cela a augmenté un peu plus la responsabilité des femmes dans leur quête de nourriture pour leur famille.

Le rapport de synthèse sur les femmes, l'agriculture et le développement rural en Afrique, préparé par la FAO pour la Quatrième conférence mondiale sur les femmes et le rapport de la Banque mondiale affirme qu'en Afrique sub-saharienne les femmes contribuent entre 60 et 80 pour cent à l'agriculture agroalimentaire pour la consommation des ménages et pour la vente. La contribution des femmes aux cultures commerciales va de 30 pour cent au Soudan à 80 pour cent au Congo (Banque mondiale, 2001; FAO, 1995). Le tableau 1.3 fournit des informations sur la contribution des femmes à l'agriculture dans certains pays spécifiques.

Tableau 1.3
La contribution du travail des femmes et leur rôle dans l'agriculture dans certains pays d'Afrique

Bénin	70 pour cent de la population féminine vit dans des zones rurales, où elle effectue 69 pour cent du travail agricole et jusqu'à 44 pour cent du travail nécessaire à la subsistance du ménage.
Burkina Faso	Les femmes constituent 80 pour cent des ouvriers du secteur agricole.
Mauritanie	Les hommes effectuent 65 pour cent et les femmes 79 pour cent du travail agricole.
Maroc	Approximativement 72 pour cent de la population féminine participe aux activités agricoles avec une plus grande contribution dans le domaine animal, celle-ci est inférieure en ce qui concerne la production de légumes.
Namibie	Les femmes représentent 59 pour cent des personnes engagées dans les travaux qualifiés et les travaux agricoles de subsistance et les femmes continuent à se charger des principales responsabilités de la production et de la préparation de nourriture.
Rép. Dém. du Congo	Les femmes représentent 84 pour cent des personnes actives dans le domaine agricole et produisent plus de 80 pour cent des cultures vivrières.
Soudan	Dans le secteur traditionnel, les femmes constituent 80 pour cent des agriculteurs. Les femmes agricultrices représentent approximativement 49 pour cent des agriculteurs du secteur irrigué. Les femmes produisent 30 pour cent de la nourriture.
Tanzanie	92 des femmes rurales, définies comme étant économiquement actives s'occupent de l'agriculture et produisent une part substantielle des cultures vivrières à la fois pour la consommation ménagère et pour l'exportation.
Zimbabwe	Les femmes représentent 61 pour cent des agriculteurs dans les zones communales et constituent au moins 70 pour cent de la main d'oeuvre.

Source: World Bank, 2001; FAO, 1995.

Les femmes rurales constituent un pourcentage important de la main d'oeuvre employée dans le secteur informel, qui représente une partie importante du PIB à travers toute l'Afrique sub-saharienne. Cependant, en Afrique rurale des lois coutumières influencent les droits au travail des femmes rurales travailleuses. Dans les systèmes coutumiers légaux, les femmes doivent effectuer des travaux non rémunérés et non protégés pour certaines tâches dans les champs de leurs époux et le travail requis au sein du ménage. Les femmes et les hommes jouent des rôles différents en matière d'agriculture rurale avec une répartition du travail entre hommes et femmes; les hommes s'occupent principalement des cultures commerciales tandis que les femmes s'occupent des cultures vivrières (Cotula, 2002).

L'inégalité dans la répartition des ressources qui comprend la nourriture consommée dans les ménages, fait que les femmes sont généralement plus pauvres que les hommes. Cependant, il est essentiel de comprendre la répartition des ressources au sein des ménages pour prévoir les résultats politiques. Le pouvoir de négociation d'une personne au sein d'une famille ne dépend pas seulement de la possession de biens mais également de l'accès à l'emploi, de l'accès aux ressources communales, des systèmes de soutien sociaux traditionnels, de l'aide des ONG et de l'état, des normes sociales, et des idées que l'on se fait (IFPRI, 1997).

Les femmes rurales chefs de ménage

De nos jours les femmes représentent la majorité des petits agriculteurs; elles effectuent la plus grande partie du travail et la gestion quotidienne de leurs petites exploitations agricoles. En Afrique sub-saharienne, les femmes chefs de ménages ruraux représentent environ 30 pour cent et dans certaines régions le pourcentage est de l'ordre de 60 pour cent (Akello, 1999; FAO, 1997b). Les facteurs qui contribuent à l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménage comprennent les guerres, la migration masculine pour trouver un emploi, l'évolution du mariage, la richesse de l'épouse, et les arrangements au sujet de la dot (FAO, 2001c).

Saito *et al.* classent les femmes chefs de ménage en trois groupes: i) les ménages autonomes reconnus et acceptés comme chef *de jure* par les femmes, principalement des veuves ou des femmes seules; ii) des ménages dirigés *de facto* par les épouses durant l'absence du chef de famille homme durant des périodes de différentes durées; le degré d'autonomie et d'indépendance d'action de ces femmes chefs de famille varie en fonction des moeurs ethniques et des circonstances personnelles et si elles perçoivent des fonds ou pas iii) les ménages polygames où les co-épouses dirigent les sous unités économiques (personnelles et leurs enfants) au sein du ménage (Saito *et al.*, 1994). Il est nécessaire d'effectuer des recherches supplémentaires sur les relations entre le statut économique du chef de famille féminin et son éventuelle perception de fonds. Dans certains pays comme au Cap-vert, on a remarqué que les envois de fonds améliorent la situation économique des femmes chef de ménage.

Dans certaines parties de l'Afrique sub-saharienne la migration masculine rurale-urbaine a été plus importante que celle des femmes, les femmes sont restées à l'arrière pour assumer les responsabilités des activités agricoles. La migration a contribué à l'augmentation du nombre de femmes chef de famille, mettant ainsi au défi les rôles fondés sur la discrimination entre les sexes puisque les femmes se chargent des activités traditionnellement masculines. Les autres facteurs qui contribuent à l'augmentation du nombre de femmes chef de famille sont la désagrégation de la famille, la migration internationale, la guerre et les déplacements à l'intérieur du pays (FAO, 2001a; Buvinic et Gupta, 1997).

En Guinée, la main d'oeuvre économiquement active âgée de 20 à 49 ans est essentiellement féminine (FAO, 1995a), cela pourrait être dû au fort taux de migration masculine vers les zones urbaines et aux décès par VIH/SIDA. L'augmentation de la migration masculine à l'extérieur des zones rurales signifie que les femmes sont de plus en plus responsables, non seulement des réserves de nourriture de la famille mais de la sécurité alimentaire nationale. Autrement, les femmes rurales, spécialement les femmes les plus jeunes, migrent vers les zones urbaines pour travailler et bénéficier de revenus

Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles



Agriculteurs réunis pour planifier la prochaine récolte.
(A. Conti, 1994)

complémentaires avant de se marier et pour acquérir de nouvelles compétences y compris faire du batik, de la coiffure et de la couture. Certaines de ces jeunes femmes reviennent dans les zones rurales tandis que d'autres restent en ville.

Dans les campagnes sahéliennes les femmes chef de famille sont sous-estimées parce que les épouses d'immigrés restent sous l'autorité du chef de la famille élargie et les veuves épousent le frère de leur mari ou reconnaissent leur fils aîné comme chef de famille. Une étude de la Banque mondiale déclare qu'environ 26 pour cent des hommes chefs de famille étaient absents (Banque

mondiale, 1995); il en résulte *de facto* que les femmes chefs de famille sont privées des ressources et des revenus qui étaient destinés au chef de ménage.

Les ménages tenus par des femmes ont tendance à être plus petits que ceux tenus par des hommes et les membres de la famille sont moins disponibles à accomplir des travaux agricoles et d'autres activités sources de revenus. (Ellis, 2000). Pour s'en sortir, les femmes réduisent les zones de culture ou les transforment en cultures moins intensives dont certaines ont une valeur nutritionnelle plus faible comme le manioc. L'utilisation du travail des enfants est plus courante chez les femmes chefs de famille que chez les hommes, ce qui abaisse le niveau d'instruction des enfants et leurs possibilités d'étudier. Les femmes chefs de famille doivent faire face à de graves contraintes de temps en raison des responsabilités domestiques, des activités agricoles et non agricoles. Les femmes passent jusqu'à cinq heures par jour pour recueillir le bois de chauffe et l'eau et jusqu'à cinq heures pour préparer la nourriture, ce qui laisse peu de temps pour s'occuper des enfants ou effectuer d'autres tâches plus productives (FIDA, 2000a). Pour diminuer les contraintes au sein du ménage le travail est différé, les enfants peuvent être retirés de l'école quand le VIH/SIDA a porté à la perte d'un membre adulte de la famille. (ONUSIDA, 1999).

Le tableau 1.4 montre le taux de femmes chef de famille et le taux de fertilité des femmes dans certains pays d'Afrique. Dans certains pays le taux de naissances par femme diminue, ce qui pourrait être attribué à l'amélioration de leur niveau d'éducation. Le pourcentage de femmes chefs de famille au Botswana est assez élevé (47 pour cent), Namibie (39 pour cent), Cap-Vert (38 pour cent), Ghana (37 pour cent), et Kenya (33 pour cent).

Tableau 1.4
Taux de femmes chefs de ménage et le taux de fertilité dans certains pays d'Afrique

Pays	Femmes chefs de ménage (%)		Taux de fertilité (naissances par femme)		Pays	Femmes chefs de ménage (%)		Taux de fertilité (naissances par femme)	
	1991/1997	1990-1995	2000-2005			1991/1997	1990-1995	2000-2005	
Afrique du sud	-	3.3	2.9		Mali	8	7.0	7.0	
Bénin	18	6.5	5.7		Maurice	18	2.3	1.9	
Botswana	47	4.9	3.9		Maroc	15	3.9	3.0	
Burkina Faso	7	7.1	6.8		Namibie	39	5.8	4.9	
Burundi	25	6.8	6.8		Niger	10	8.0	8.0	
Cameroun	18	5.7	4.7		Nigeria	14	6.4	5.4	
Cap-Vert	38	3.9	3.2		Ouganda	29	7.1	7.1	
Côte d'Ivoire	15	5.7	4.6		Rép. de centre Afrique	21	5.6	4.9	
Ghana	37	5.3	4.2		Rwanda	25	6.7	5.8	
Guinée	7	6.4	5.8		Sénégal	18	6.1	5.1	
Kenya	33	5.4	4.2		Sierra Leone	11	6.5	6.5	
Lesotho	23	5.0	4.5		Soudan	13	5.3	4.5	
Liberia	19	6.8	6.8		Tanzanie	22	5.9	5.0	
Madagascar	22	6.2	5.7		Zambie	17	6.3	5.7	
Malawi	26	7.2	6.3		Zimbabwe	33	5.5	4.5	

Source: UNDP, 2001

Souvent, les femmes chefs de famille doivent affronter plus d'obstacles pour faire face aux besoins du ménage que les chefs de ménage masculins parce qu'elles ont un statut économique et social inférieurs et moins d'opportunités (FAO 2001a). Les femmes chefs de famille ont un accès et un contrôle limité sur l'eau, les crédits et les services sociaux. Les pauvres femmes rurales, chefs de famille ne possèdent pas de terre ou de ressources pour gagner suffisamment pour elles-mêmes et pour leurs enfants. L'accès au crédit est limité dans la mesure où les prêts nécessitent la signature du partenaire ou la terre comme garantie (FAO, 2001c).

Dans les familles polygames, les épouses doivent faire attention à ce que leurs enfants reçoivent suffisamment de nourriture chaque jour. Au Burkina Faso où au moins la moitié des hommes dans la région prise en examen, ont plus d'une épouse, les femmes sont essentiellement responsables de la nourriture, de l'école de la santé et du bien-être de leurs enfants. Quand les hommes ont un faible revenu, la responsabilité de s'occuper des enfants, y compris les frais de scolarité et les vêtements sont presque totalement à charge des femmes (Tsikata, 2000).

Accès aux ressources agricoles productives

Les femmes sont souvent désavantagées en ce qui concerne l'accès aux biens, à l'information et aux prises de décisions formelles (FIDA, 2000; FAO, 2001a). L'accès peu équitable des femmes aux ressources est enraciné dans la culture et les institutions sociales aussi bien que dans les processus économiques (Coelho et Coffey, 1996). En Afrique sub-saharienne, la plupart des femmes est beaucoup plus pauvre que les hommes pour acheter des intrants tels que les engrais. En outre, les institutions financières pensent que les femmes ne sont pas solvables (Rathgeber, 2003).

L'accès à la terre

Les droits à la terre et au logement transmettent un statut et un certain pouvoir au sein de la communauté, cependant ces ressources sont inégalement réparties entre les hommes et les femmes (Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001). En Afrique sub-saharienne où les femmes sont essentiellement responsables de la production alimentaire, les droits à la terre sont généralement

Boîte 1.1 LES DROITS DES FEMMES À LA TERRE AU BURKINA FASO ET AU KENYA

Au Burkina Faso, la législation n'introduit pas formellement de discrimination à l'égard des femmes. Cependant, dans certaines zones rurales la loi coutumière est appliquée. Par exemple, sous la loi coutumière de Mossi, la propriété appartient aux ancêtres, le chef attribue la terre (*chef de terre*) et seuls les hommes peuvent être chefs. Les femmes n'ont pas de droits directs sur la terre, mais peuvent accéder à la terre par le biais de leur mari et de parents de sexe masculin. Une veuve doit épouser le plus jeune frère du défunt mari ou rester veuve dans sa belle-famille, dans ce cas, elle garde son accès à la terre de la famille de son mari. Les femmes peuvent emprunter la terre à des personnes extérieures à la famille mais elles n'ont pas de sécurité en ce qui concerne la terre et leurs droits d'utilisation sont limités surtout en ce qui concerne la culture de plantes vivaces.

Sous la Law of Succession Act 1972 du Kenya, les garçons et les filles ont les mêmes droits de succession et les veuves ont l'usufruit de la propriété, qu'elles perdent en cas de remariage. Cependant, l'héritage de terres agricoles, de récoltes et d'animaux d'élevage continue d'être régi par la loi coutumière (Section 33), selon laquelle les veuves et leurs filles ne peuvent pas hériter de la propriété familiale. Dans les zones rurales, la pratique pour les pères de laisser la terre à leurs filles est largement répandue et cela dans l'attente que le mari de la fille puisse s'en occuper pour elles. Dans l'ensemble, au Kenya, les droits des femmes à la terre sont sévèrement limités.

Source: Cotula, 2002

limités aux droits des usagers. Dans de nombreuses parties de la région, les femmes manquent toujours des droits de liberté de posséder ou de gérer la propriété. Dans la plupart des pays, la législation ne discrimine pas les femmes bien que les lois coutumières et les traditions soient très restrictives.

Dans de nombreux pays d'Afrique

sub-saharienne les femmes obtiennent principalement les droits à la terre par le biais de leur mari pour toute la durée du mariage. Souvent, elles perdent leurs droits si elles divorcent ou deviennent

veuves (Tsikata, 2000; Banque mondiale, 2000a; et Brown, *et al.*, 1995). Etant donné que les hommes possèdent et contrôlent essentiellement la terre, les femmes peuvent obtenir le droit à la terre par l'intermédiaire de leur père. Cependant la productivité féminine reste souvent faible parce qu'il arrive que les femmes n'aient pas le droit de prendre de décisions en ce qui concerne les pratiques agricoles ou ne soient pas capables d'obtenir des crédits si elles ne détiennent pas déjà des droits sur la terre (Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001), éliminant ainsi les encouragements pour investir dans les ressources productives qu'elles utilisent. Ces femmes rurales n'ont pas la garantie de pouvoir rembourser leurs investissements (par exemple la main d'oeuvre); la Boîte 1.1 montre les graves restrictions à l'accès à la propriété auxquelles sont confrontées les femmes du Burkina Faso et du Kenya.

La limitation des droits à la terre augmente la vulnérabilité des femmes, surtout en période de famine. Autrement, l'accès direct à la terre minimise le risque d'appauvrissement pour la femme et améliore le bien-être physique et les perspectives d'avenir de leurs enfants. L'accès direct à la terre est particulièrement pertinent pour les femmes chefs de famille dans la mesure où il facilite l'accès aux services de soutien agricoles et où de nombreux programmes spécialisés s'adressent seulement aux chefs de famille avec un régime foncier stable. Les femmes rurales affirment que la sécurité des droits à la terre améliore leur statut social et politique, leur amour propre, leur confiance, leur sécurité et leur dignité (Crowley, 2001).

Un accès efficace à l'utilisation d'intrants productifs, de revenus et de richesses sont essentiels pour que les femmes réalisent leur potentiel économique et les encouragent à investir leur main d'oeuvre et leurs ressources financières. Cependant, les systèmes de la terre et les actes d'enregistrement limitent le droit des femmes à posséder la terre. Au Kenya, par exemple, une fille a le droit d'utiliser la terre de son père mais ne peut pas entrer en possession de celle-ci. Au Cameroun, là où les lois ont changé pour donner aux femmes le droit de posséder la terre, des procédures administratives lourdes peuvent entraver leur accès à la propriété. (Banque mondiale, 1992a).

Développement agricole et services apparentés

Recherche au niveau agricole et technologie appropriée

L'amélioration de la technologie est considérée comme fondamentale pour améliorer la productivité agricole et accélérer la croissance économique rurale (Huvio, 1998). Le travail des femmes, surtout dans les zones rurales est exténuant et prend beaucoup de temps et la nécessité de technologies sources de revenus et de qui facilitent le travail est important. Des années de recherches et le développement



Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

d'expériences montrent que la technologie n'est pas neutre en matière de parité hommes-femmes. La plupart des recherches et des programmes de développement, des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, reconnaît partiellement la contribution des femmes au processus de développement (Paris *et al.*, 2001).

Des technologies appropriées doivent être adoptées pour aider les communautés agricoles à maintenir les niveaux de production et répondre à la demande croissante. Par exemple, en Afrique subsaharienne la production de céréales est la plus faible du monde, la taille des exploitations diminue et les méthodes traditionnelles de restauration du sol sont les moins appropriées; cependant on s'attend à ce que le secteur agricole produise de la nourriture pour les populations rurales et urbaines croissantes et fournisse la matière première pour le secteur industriel. Le futur développement agricole devra compter de plus en plus sur des rendements beaucoup plus stables. (Saito *et al.*, 1994).

Les agricultrices doivent faire face à de multiples contraintes pour obtenir des semences améliorées, des variétés de nouvelles récoltes, des connaissances pour améliorer les systèmes de culture et d'autres formes de technologies. Le manque ou l'accès limité aux technologies appropriées est en rapport avec l'étendue de la pauvreté parmi les femmes rurales, étant donné que la plupart de leurs activités ne sont pas orientées vers le marché. L'absence de droits légaux à la terre limite l'accès des femmes au crédit et l'adhésion aux organisations d'agriculteurs, de même que l'accès aux intrants, aux services et aux crédits (Cotula, 2002; Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001; et Tsikata, 2000).

Bien qu'un changement technologique puisse engendrer des bénéfices sociaux et économiques plus importants il peut également faire croître les coûts; par exemple, en Asie, les ménages ruraux ont besoin de plus de liquidité pour couvrir les coûts des nouveaux intrants technologiques ce qui oblige les femmes à travailler comme des ouvriers agricoles. Dans le même temps, les possibilités de gagner plus pour les femmes sont réduites à cause de la mécanisation. (FAO, 1996b).

Par le passé, la recherche agricole, la formation technique, les programmes de vulgarisation étaient essentiellement destinés aux hommes (FAO, 1996b). C'est pour cette raison que les technologies et les instruments introduits dans les communautés pour améliorer la productivité étaient souvent basés sur les besoins et les perspectives des hommes ruraux, lesquels peuvent être considérablement différents de ceux des femmes. La FAO et d'autres organisations ont compris que des technologies plus équitables et plus durables devraient être développées afin de répondre aux besoins sensibles et à la problématique hommes-femmes et aux priorités pour améliorer la sécurité alimentaire pour tous à la fois au niveau des ménages et au niveau national.

Les femmes rurales sont bien informées en ce qui concerne les technologies traditionnelles même

si elles ont un accès réduit aux avantages des technologies modernes. Ceci est en partie dû au fait qu'elles sont exclues des processus d'établissement des priorités de recherche et des nouvelles générations de technologies et de leur propagation. Le développement technologique à lui seul, sans la participation et les suggestions des femmes et des agriculteurs ne peut assurer une amélioration durable de la production agricole. Des recherches sur les répercussions sur les hommes et les femmes en matière de changement technologique, dans tous les domaines de l'agriculture montrent que le développement de technologies nouvelles ou améliorées doivent prendre en considération la répartition du travail au sein du ménage, le salaire et l'accès à la terre afin d'en évaluer correctement les effets. L'implication des femmes dans la recherche, les décisions politiques et la planification est essentielle pour assurer qu'une meilleure utilisation des ressources réponde aux requêtes de sécurité alimentaire présentes et futures des ménages au niveau mondial. (Huvio, 1998).

Les femmes rurales ont déjà obtenu un accès significatif aux intrants améliorés. En général, les agricultrices africaines n'ont pas été capables de bénéficier de l'introduction des nouvelles technologies. Celles-ci étaient trop coûteuses, difficiles à entretenir, peu performantes à utiliser et inappropriées pour faire pousser les cultures par les agricultrices ou nuisibles à la santé et à la sécurité des femmes (Jazairy *et al.*, 1992). Les femmes rurales ont un immense besoin d'une main d'oeuvre économiquement accessible et de technologies économisant l'énergie, ce qui signifie le développement et la compréhension de leurs rôles spécifiques et de leurs contraintes agricoles (Banque mondiale, 1992).

Programmes éducatifs

Au cours des 20 dernières années, l'espérance de vie a été de 20 pour cent plus rapide pour les femmes que pour les hommes. Les fossés dans l'acquisition de l'instruction se sont comblés ce qui augmente les capacités des femmes et accroît leurs possibilités d'effectuer des choix. Cela entraîne une amélioration de la nourriture et de la sécurité nutritionnelle pour les ménages, la société et la nation. (Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001). Il existe toujours des différences importantes entre le taux d'alphabétisation des hommes et des femmes adultes dans toute l'Afrique comme le montre le tableau 1.5. Le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur de 20 pour cent au Burkina Faso, au Mali et au Niger; ce qui les met dans une situation désavantageuse pour obtenir des informations sur les nouvelles technologies agricoles, pour participer à la planification et aux forums de prises de décisions et pour créer de nouvelles possibilités de revenus. Cependant, le taux d'instruction parmi les femmes est considérablement plus élevé au Botswana, au Congo, au Lesotho, à l'île Maurice, en Afrique du sud et au Zimbabwe.

Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

Tableau 1.5
Taux d'alphabétisation des adultes en fonction de la parité hommes-femmes dans les pays africains

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes		Pays	Taux d'alphabétisation des adultes	
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Afrique du sud	85	86.3	Mauritanie	30.7	51.1
Bénin	24.6	53.5	Maurice	81.7	88.0
Botswana	80.6	75.3	Mozambique	30.0	61.2
Burkina Faso	14.9	34.9	Namibie	81.9	83.4
Burundi	42.0	56.9	Niger	8.9	24.4
Cameroun	65.1	79.9	Nigeria	57.7	73.3
Congo	75.9	88.2	Ouganda	58.0	78.1
Côte d'Ivoire	38.4	60.3	Rwanda	61.9	74.5
Ethiopie	32.4	48.1	Rép. centrale d'Afrique	36.6	60.8
Gambie	30.9	45.0	Rép. Dém. du Congo.	51.8	74.2
Ghana	64.5	81.1	Sénégal	28.7	48.1
Guinée-Bissau	24.7	55.2	Soudan	47.7	70.0
Kenya	77.3	89.5	Swaziland	79.4	81.3
Lesotho	93.9	73.3	Tanzanie	67.9	84.5
Madagascar	60.6	74.2	Togo	44.0	73.4
Malawi	47.6	75.0	Zambie	72.7	85.8
Mali	16.6	36.7	Zimbabwe	85.5	93.3

Source: UNDP, 2003

Presque toutes les régions ont accompli des progrès en dispensant un enseignement primaire universel mais on enregistre la proportion la plus basse d'inscriptions en l'Afrique sub-saharienne qui fait de lents progrès. Les inégalités entre les sexes à tous les niveaux d'instruction continuent à entraver le développement économique et la parité sociale. Cet écart est important parce que les pays qui reconnaissent le droit des femmes reconnaissent notre dignité humaine commune et augmentent leurs capacités, en tirant des bénéfices des énergies et des capacités de l'autre moitié de la population (ONU, 2002b). Le monde n'est pas sur la bonne voie pour parvenir au troisième Objectif du millénaire pour le développement pour éliminer les inégalités entre les sexes dans les écoles primaires et secondaires d'ici 2005²; à la vitesse actuelle ce but ne sera pas atteint avant 2025. La discrimination entre les sexes lors de l'inscription à l'école primaire est un problème surtout en Afrique sub-saharienne, en Asie du sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Vandemoortele, 2002). Les données ventilées par sexe du système scolaire formel indiquent une augmentation du taux d'abandon à mesure que le niveau scolaire s'élève (GTZ, 1997).

² De rapides progrès ont été faits en ce qui concerne l'égalité entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur mais cela n'était pas suffisant pour combler le fossé de la parité sur ces données.

Vulgarisation et formation

Aujourd'hui dans de nombreux pays en développement, la parité occupe une faible priorité dans la planification et la mise en oeuvre des politiques de vulgarisation et des programmes. Les programmes de vulgarisation arrivent rarement jusqu'aux agricultrices de même qu'elles reçoivent peu d'informations techniques pour améliorer la productivité de leurs activités agricoles. Une autre contrainte à l'accès de la vulgarisation agricole et aux animaux d'élevage c'est l'idée générale que les femmes sont avant tout des "ménagères" plutôt que des agriculteurs preneurs de décisions. Ainsi, les services de vulgarisation se concentrent sur les « agriculteurs » de sexe masculin qui doivent diriger les travaux des femmes, « les travaux familiaux » (Jazairy *et al.*, 1992).

Le rôle complet des femmes dans les activités de production doit être inclus dans le courant principal de l'intégration des services de vulgarisation et de la formation. Un certain nombre de changements ont été effectués dans le courant de ces cinq dernières années dans le système de vulgarisation. L'un d'entre eux est l'approche de l'école agricole sur le terrain qui a un taux élevé de participation au Kenya et en Ouganda. Dans le système des écoles agricoles, on encourage la création de groupes de femmes et parfois se sont les femmes seules qui constituent des écoles. Ces efforts doivent être élargis à toute l'Afrique sub-saharienne.

Les agents de vulgarisation agricoles représentent une source d'informations importante pour tous les agriculteurs et surtout pour les femmes, ils leur fournissent généralement un niveau minimum d'instruction. En dépit de la longue tradition agricole féminine en Afrique sub-saharienne, les hommes ont plus de contacts avec les services de vulgarisation. Peu de femmes remplissent les fonctions d'agents de vulgarisation et la recherche agricole et les institutions de vulgarisation recherchent rarement l'expérience des agricultrices locales. Le nombre de femmes agents de vulgarisation agricole doit augmenter surtout dans les sociétés où l'interaction de femmes agricultrices avec les agents de vulgarisation agricole de sexe masculin est culturellement inacceptable. Des agents de vulgarisation agricole auront besoin de formation ou de cours de recyclage afin de pouvoir les appliquer aux agricultrices (Brown, *et al.*, 1995). Selon Quisumbing *et al.* (1995), on pourrait améliorer les cultures sur les terres des femmes avec l'amélioration de l'éducation, l'expérience et les intrants (voir Boîte 1.2).

Boîte 1.2 EFFETS D'UNE FORMATION ET D'UNE ÉDUCATION ÉGALITAIRES

Les agricultrices kényanes pourraient augmenter leurs rendements de 9 à 24 pour cent si elles possédaient la même expérience et recevaient la même éducation et les mêmes intrants que les hommes. Au Kenya les rendements pourraient augmenter de 24 pour cent si toutes les agricultrices recevaient une éducation à l'école primaire.

Source: Quisumbing, *et al.*, 1995



Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

L'effort de responsabiliser les femmes à la fois du point de vue social et économique est plus efficace quand celui-ci est soutenu par des compétences techniques, une formation en gestion et des capacités de leader en plus des programmes d'alphabétisation. La réponse des femmes aux possibilités de formation a souvent dépassé les attentes des projets financés par le FIDA. Une formation pour améliorer les revenus a attiré la plus grande participation et s'est démontrée plus efficace quand elle comprenait des activités choisies par les femmes et avec des débouchés adéquats vers les marchés (FIDA, 2000). Quand les femmes surmontent les difficultés et accèdent aux nouvelles technologies elles sont aussi plus capables ou plus innovatrices que les hommes. En Zambie, une étude a révélé que les ménages agricoles les plus riches dirigés par des femmes sont plus disponibles à adopter des variétés de maïs améliorées que ceux dirigés par des hommes (Brown *et al.*, 1995). Car les femmes ont un seuil inférieur de risque, parce qu'elles sont plus vulnérables en ce qui concerne leurs responsabilités de production et de reproduction, une recherche plus approfondie permettrait d'aider à comprendre les conditions particulières à partir desquelles les femmes rurales négocieront leur aversion pour le risque et accepteront l'innovation.

Le crédit

Les réformes financières n'ont pas ciblé les femmes mais ont amélioré le marché financier rural pour les pauvres en général (Tsikata, 2000). Des contraintes socioculturelles et des stéréotypes de non solvabilité excluent les femmes des sources formelles de crédit: des banques, des coopératives, des sociétés de crédits mutuels. Une analyse des schémas de crédit au Kenya, au Malawi, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe a démontré que les femmes ont reçu moins de 10 pour cent des crédits destinés aux petits agriculteurs et 1 pour cent du total des crédits destinés à l'agriculture (Du Guerny, 1996).

Souvent, pour obtenir un prêt agricole il faut posséder de la terre ou du bétail comme garantie, ce que de nombreux ménages agricoles n'ont pas (Du Guerny, 1996). Les contraintes auxquelles les femmes doivent faire face pour accéder à la terre ne leur permettent pas d'utiliser celle-ci comme moyen de garantie pour obtenir des crédits qui sont fondamentaux pour l'achat au moment opportun d'intrants tels que les variétés améliorées et l'engrais. Le manque de crédits limite l'adoption de nouvelles technologies pour les femmes de même que la possibilité de louer de la main d'œuvre quand celle-ci est nécessaire, par ailleurs, la croissance des récoltes nécessite d'importantes sommes d'argent liquide, réduisant ainsi la possibilité d'acheter leur propre terre quand ceci est légal ou encore d'acheter des biens d'équipement (Brown *et al.*, 1995). Tout ceci crée un cycle négatif car, sans terre elles ne peuvent pas obtenir de crédit et sans crédit elles ne peuvent pas obtenir de terre.

Certains programmes de crédit ont été orientés vers les femmes s'occupant d'orphelins tels que le Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO) qui a eu beaucoup de succès parmi les femmes en Ouganda (voir Boîte 1.3).

Les associations d'agriculteurs

L'adhésion à des organisations rurales telles que les associations de paysans, le syndicat de la main d'oeuvre agricole, les coopératives et les comités bénéficiaires de projets, améliorent l'accès des femmes et des hommes ruraux aux ressources productives, à l'information, à la formation et aux réseaux commerciaux. L'adhésion à ces organisations permet aux personnes de témoigner de leurs intérêts aux autorités gouvernementales et au chef de projet. Bien qu'aucune loi n'interdise l'adhésion des femmes, l'accès des femmes à ces organisations est souvent très sévèrement limité parce que l'adhésion est basée sur des critères de propriété de la terre et/ou d'un statut tel que chef de famille (Jazairy *et al.*, 1992; FAO, 1990) ou bien on ne permet l'adhésion qu'à un seul membre de chaque ménage agricole.

Il est important de s'attaquer aux défis de consolidation des bases des organisations en tant que moyen pour offrir une voix aux femmes. La FAO signale:

“Il est évident que les associations organisées à la base sont plus efficaces que celles créées pour un projet spécifique. Les groupes de femmes à la fois au niveau des fondements nationaux et locaux sont efficaces lorsqu'elles favorisent l'intégration des problèmes de la parité hommes-femmes dans l'intégration d'activités de développement et la participation des femmes aux prises de décisions. Cependant, les groupes de femmes doivent faire face aux problèmes de formation et de qualifications inadéquates et de ressources financières insuffisantes à tous les niveaux (FAO, 1990).”

Boîte 1.3

LES EFFORTS DES FEMMES OUGANDAISES POUR SAUVER LES ORPHELINS (UWESO)

Quand Selina Anyodo est devenue veuve, elle a assumé seule les responsabilités de s'occuper de ses sept enfants. Comme elle n'avait aucun moyen de gagner sa vie, Selina a commencé à travailler dans le jardin potager des autres ce qui lui a permis de nourrir ses enfant une seule fois par jour. Elle ne pouvait pas habiller ses enfants correctement ou les envoyer à l'école. Selina a été encouragée à devenir membre de l'association Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO) et à son plan d'économie et de crédit.

On lui a consenti un petit prêt pour commencer une activité et elle a vendu les légumes de ses voisins sur le marché local. Avec les bénéfices elle a acheté des graines et de l'engrais et a commencé à faire pousser ses propres produits et à diversifier ses activités en achetant une chèvre. Elle a maintenant un salaire régulier et un solide compte épargne dans la banque locale. Elle est capable de nourrir ses enfants avec trois solides repas par jour, elle a construit une zone pour se laver et un égouttoir pour ses assiettes. Elle a de nombreux projets et beaucoup d'espoir pour l'avenir.

Les Economies et plans de crédit de l' UWESO ont commencé en avril et ciblés des familles s'occupant d'orphelins. Les femmes sont le premier objectif car elles s'occupent en moyenne de six enfants. Des groupes de femmes sont formés pendant au moins huit semaines dans des groupes de solidarité, on leur donne des notions sur les qualités de leaders, la direction commerciale, la commercialisation, l'économie et la gestion de crédits. Quatre cent prêts ont été distribués à 1 875 personnes dont 87 pour cent sont des femmes. Le plan est soutenu par le Fonds belge de survie en relation avec le programme du FIDA.

Source: IFAD, 2000

L'information

Dans ce domaine de grands progrès en matière d'informations et de technologies de communication ont été effectués, (ICT), les zones rurales restent à l'extérieur des principaux canaux d'informations et bon nombre de nouvelles technologies sont hors de la portée des femmes rurales. En outre, les données ventilées par sexe sont rares et les décideurs politiques et les agences de développement sont incapables de comprendre les conditions des femmes et de traduire leurs besoins dans des efforts de développement.

La FAO a activement participé à l'effort international de documenter, de développer et de propager l'information et les données sur les rôles et les responsabilités des femmes rurales dans la production agricole, la sécurité alimentaire et le développement rural (FAO 1999a). L'Organisation a favorisé le développement mondial de banques de données, de méthodologies et d'analyses dans FAOSTAT, qui est disponible sur l'Internet. Les informations FAOSTAT sont basées sur des données nationales fournies par les pays membres. Elles sont obtenues à partir du recensement agricole et d'études annuelles effectuées sur la production agricole. En outre, la FAO a établi un système de plans et d'informations sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (FIVIMS) pour faire prendre conscience des problèmes et intégrer des informations complémentaires au sujet des problèmes de sécurité alimentaire et pour améliorer la qualité des données et des analyses concernant la sécurité alimentaire.

L'un des objectifs affrontés par le Sommet mondial de l'alimentation était d'assurer l'égalité entre les sexes et la responsabilisation des femmes. Le Sommet a recommandé d'augmenter les efforts pour améliorer la récolte, la propagation et l'utilisation des données ventilées par sexe dans le domaine agricole, dans le secteur de la pêche, de la foresterie et du développement rural. Cela correspond à l'augmentation de la demande en matière de statistiques spécifiques ventilées par sexe aux niveaux national et régional, effectuée par des chercheurs, des universitaires, des groupes de femmes et des organisations non gouvernementales. Tous sont intéressés par la façon d'affronter différents problèmes socioéconomiques et comment participer de façon plus active à la prise de décisions sur de tels sujets.

La technologie de l'information peut également être utilisée pour organiser l'information et pour responsabiliser les femmes rurales en améliorant leur accès à l'information ainsi qu'en nivelant la parité hommes-femmes et les inégalités fondées sur la classe et engendrées par un accès différencié à l'information. Pour une intégration des considérations parité hommes-femmes valable, les hommes et les femmes ont besoin d'informations sur les droits des femmes en ce qui concerne les ressources naturelles et humaines. Les femmes pauvres ont besoin d'un accès à l'information sur les projets afin de réduire la possibilité des groupes les plus riches (d'hommes et de femmes) en relation avec l'élite locale, de prendre le contrôle des avantages d'un projet rural (FIDA 2000). Ces informations peuvent

être obtenues par le biais des services de vulgarisation, de l'éducation et de l'utilisation de la radio. La FAO a entrepris différentes initiatives pour responsabiliser les femmes par le biais de ICT, en particulier en utilisant la radio au Bénin, au Congo, au Mali et au Niger (FAO, 2000a).

Les femmes rurales travaillent comme entrepreneurs et dans des activités aux revenus non agricoles

En plus de leur rôle actif les femmes jouent un rôle dans la production de la nourriture, la plupart des activités après les récoltes sont sous la responsabilité des femmes et des enfants. La transformation de la nourriture, l'emmagasinage et la sauvegarde du produit agricole sont presque entièrement effectués par les femmes. Elles transportent le produit agricole des champs à la ferme et au marché sur leur tête car la plupart des fermes sont inaccessibles par véhicule.

En outre, les femmes jouent un rôle fondamental dans la commercialisation des produits agricoles (Anarfi, 2000) au sens le plus large du terme, comme le démontre le tableau 1.1. Certains programmes ont formés les femmes aux techniques d'entreprise et aux activités

Boîte 1.4 FONDS RENOUVELABLES POUR LES GROUPES DE FEMMES AU MALI

Les revenus engendrés par la formation des groupes de femmes, se traduisent par l'amélioration des moyens d'existence des femmes rurales. A Kayes, une région semi-aride au nord du Mali, un projet FAO a aidé des femmes dans 50 villages. Ces femmes ne possédaient pas de terre et ne pouvaient pas obtenir de crédit sans fournir de garanties. Le projet a créé des fonds renouvelables pour leur permettre de s'acheter des semis, de l'engrais, des pompes pour l'irrigation et des moulins pour moudre le millet et le sorgho.

Plus de 900 villages ont reçu une formation en gestion, culture des arbres, reboisement, fabrication du savon et maçonnerie. Certaines femmes ont réalisé des potagers à la maison et des jardins maraîchers qui leur ont fournis des revenus supplémentaires pour acheter les ingrédients essentiels pour l'alimentation de leur famille, d'autres ont créé des pépinières pour les bananiers, les citronniers, les margousiers et les eucalyptus.

Source: FAO, 1997b

pourvoyeuses de revenus, par exemple, un projet FAO a formé plusieurs femmes à la gestion de la fabrication du savon et à la maçonnerie (Boîte 1.4).

Bien que les productions commerciales comme le cacao, le café et les noix de karité aient longtemps été considérées comme faisant partie du domaine des hommes, les femmes jouent un rôle dans ces initiatives. Leur participation est significative et on estime que 30 pour cent des producteurs de cacao sont des agricultrices. En outre, la plupart des agriculteurs ont une épouse ou des épouses qui s'occupent de leurs besoins alimentaires et apportent d'autres contributions pour assurer le succès de l'entreprise (Anarfi, 2000).

Tandis que les micro entreprises peuvent ne pas être suffisamment rentables pour améliorer les niveaux des revenus de façon significative, elles diversifient les sources de revenu et réduisent la



Les femmes rurales et la sécurité alimentaire – les circonstances actuelles

vulnérabilité. Elles établissent la confiance pour commercer sur les marchés, soutenir les remboursements de crédits et contribuer à aplanir les difficultés de trésorerie des familles. Cependant, ces opérations exigent un niveau d'éducation sensiblement plus élevé, des compétences dans le domaine des affaires, la capacité d'organiser des groupes, de trouver du temps et une capacité de mobilité (FIDA, 2000). Certaines organisations comme le FIDA ont développé un programme intégré qui associe des services financiers et non financiers, des compétences s'exerçant dans le domaine de la gestion et du marketing, le crédit et une aide à l'organisation pour les femmes.

Activités comprenant les animaux d'élevages

Les animaux d'élevage fournissent une part élevée du revenu du ménage parmi les familles les plus pauvres et sans terre, surtout chez les femmes. Les femmes préfèrent souvent utiliser leur crédit pour acheter des animaux d'élevage, à la fois comme source de revenu et comme sécurité, étant donné que les animaux d'élevage fournissent de la nourriture, de l'argent comptant, un semblant de pouvoir, de l'argent pour l'engrais et ils prennent de la valeur par le biais de la reproduction. En outre, le droit des femmes à posséder des animaux varie en fonction de la culture, de la classe et du type d'animal. Bien que les bénéfices soient généralement plus bas, il est plus facile pour les femmes rurales d'acheter et d'élever de petits animaux. Pour les femmes, posséder des animaux plus grands tels que du bétail et des ânes est limité en raison de l'investissement nécessaire à leur achat (Miller, 2001) et aux normes socioculturelles qui parfois empêchent les femmes de travailler avec des animaux de trait.

Les femmes consacrent une grande partie de leur temps, de leur travail et de leur expérience à l'agriculture et à la production d'animaux d'élevage. Dans presque toutes les régions les femmes ont des responsabilités significatives en ce qui concerne les soins et la gestion des animaux d'élevage et la transformation des produits provenant d'animaux d'élevage.

Tendances mondiales et régionales

Programme d'ajustement structurel et politiques relatives

Des programmes d'ajustement structurel (SAP) et les réformes économiques orientées vers le marché ont des conséquences particulières pour le secteur agricole et les populations rurales. Le vaste programme du SAP a pour but d'éliminer la polarisation urbaine et de favoriser de meilleurs prix aux producteurs agricoles, par le biais d'incitations à une production croissante surtout pour les récoltes intérieurement commercialisables et à vocation exportatrices. Ces changements des prix sont accompagnés par des prix plus élevés pour les intrants en raison de la suppression des subventions d'état et de l'imposition indirecte sur les intrants importés par l'intermédiaire de la dévaluation de la devise. La matrice des changements en matière de production, de consommation et d'encouragement est la cause de la redistribution des ressources entre les secteurs, les récoltes et les produits et au sein des ménages (Coelho et Coffey, 1996).



Marchande de poissons au marché de Akosombo.
(Peyton Johnson, 1969)

Le SAP et les réformes du marché ne parviennent pas à la redistribution souhaitée parce qu'ils n'ont pas pris en compte les facteurs de parité hommes-femmes aussi bien au sein des ménages que dans l'économie plus vaste. Il conviendrait de reconnaître que les décisions de production des ménages agricoles sur le choix des cultures dérivent de prises de décisions au sein du ménage, déterminées par la nature des incitations offertes aux hommes et aux femmes et à l'attribution des ressources dans le ménage. (Coelho et Coffey, 1996).

Au Togo, par exemple, les femmes agricultrices se sentent marginalisées par les politiques de développement rural en vigueur sous le programme d'ajustement structurel et les politiques relatives. Ces politiques ne font aucune différence de facteurs de parité hommes-femmes en matière de production agricole et ne prennent pas en compte les contraintes liées aux coutumes et aux normes sociales qui limitent les activités des femmes (Kantchati, 2000).

Les impacts négatifs peuvent provenir du fait que le SAP et le marché et les politiques de réformes visent à allouer des ressources du secteur non commercial à celui commercial par le biais de l'encouragement des prix pour les produits commercialisables. Le succès de cette tentative dépend dans une certaine mesure de la mobilité du travail des femmes dans ce secteur.

D'autres composantes fondamentales du SAP affectent directement les moyens d'existence des femmes. Le changement de destination des subventions du SAP a été largement soutenu par les femmes, augmentant ainsi leur charge de travail non rémunérée (Tsikata, 2000).

Mondialisation

De nombreux pays africains sont plutôt mal reliés à l'économie mondiale moderne. Bien que les marchés internationaux de marchandises continuent à se développer, sur ces marchés, les ventes africaines se réduisent. Il est surprenant que le volume total des exportations africaines de



Poissonnier retirant les arêtes et salant le poisson.
FAO, 1998.

produits agricoles tels que le café, l'huile de palme et le sucre soient moins importantes aujourd'hui qu'il y a 30 ans (Paarlberg, 2002). La mondialisation ainsi que les politiques de libération commerciale ont favorisé l'agriculture commerciale sur une grande échelle et l'exportation de cultures commerciales pour la production de subsistance des ménages. La mondialisation présente des risques particuliers pour les petits exploitants agricoles qui représentent l'épine dorsale de l'agriculture dans de nombreux pays en développement. Des systèmes de production de petite envergure perdent leur stabilité en raison de la libéralisation commerciale, de la privatisation des ressources et des services et des politiques d'ajustement structurel, des nouvelles forces de commercialisation, de la modernisation de l'agriculture et d'autres facteurs socioéconomiques. En outre, les petits exploitants, doivent rivaliser avec les importations à bas prix, dont la plupart sont injustement subventionnées (IFPRI, 2001) et réalisées avec des méthodes plus rentables.

En raison des inégalités entre les sexes et de la discrimination, la mondialisation et les processus de libéralisation peuvent toucher plus profondément les femmes que les hommes, surtout dans les zones rurales. Selon le développement et le plan d'action parité hommes-femmes de la FAO 2002-2007, l'ouverture de marchés locaux à des importations moins chères et l'abolition

des subventions ont eu un effet défavorable surtout sur les agricultrices. Recueillir les fruits de la libéralisation a été extrêmement difficile en raison probablement de la difficulté d'accès aux intrants agricoles. (FAO, 2001a). Les femmes plus que les hommes manquent de formation, de possibilités d'investissement et d'accès à l'information ce qui les empêchent d'être compétitives sur le marché "mondial". La mondialisation a contribué à la féminisation de l'agriculture parce que les hommes abandonnent les régions rurales à la recherche d'un emploi mieux rémunéré contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménage. (FAO, 2000a).

La tendance du développement à long terme laisse sous entendre que l'industrialisation progressive de l'agriculture est associée à une diminution des populations travaillant dans la production alimentaire. La rapidité de la mondialisation accélère la monétisation des producteurs qui produisent le minimum vital; les agriculteurs doivent faire face à des demandes croissantes d'argent liquide et à la baisse dérivant des produits conventionnels qui accompagne la commercialisation agricole.

On s'attendait à ce que la redistribution des ressources durant le réajustement du secteur non commercialisable au secteur commercialisable fasse monter les revenus dans les secteurs à vocation exportatrice et pourtant les femmes qui étaient les principales responsables de la production de biens non commercialisables n'ont pas su tirer profit de la libéralisation du commerce. La libéralisation du marché a eu comme conséquence l'effondrement des coopératives locales que les femmes préféraient et il en est ainsi résulté un déclin sur les marchés de production à dominante féminine.

VIH/SIDA

Le VIH/SIDA a été considéré et traité comme un problème urbain, mais un témoignage plus récent montre que l'incidence du VIH tend à augmenter plus rapidement dans les zones rurales de la plupart des pays en développement que dans les milieux urbains (Du Guerny, 1999). Les habitants des zones urbaines qui sont infectés par le VIH reviennent souvent dans leur village durant les dernières étapes de leur maladie, introduisant/augmentant ainsi le VIH/SIDA dans les zones rurales. Ce sont les ménages ruraux qui fournissent la plus grande partie des soins aux patients atteints du VIH/SIDA (FAO, 2001). Un document de l'ONUSIDA montre que la subsistance des ménages ruraux est plus touchée que celle des familles urbaines (ONUSIDA, 1999). LE VIH/SIDA est considéré comme une pandémie qui représente une gageure pour les fondements de la production agricole et la sécurité alimentaire dans certaines régions de l'Afrique sub-saharienne et qui s'ajoute aux problèmes de pauvreté, en particulier pour les femmes, qui ont des droits limités en matière de terre et un accès restreint aux ressources.



Le groupe national d'aide ougandais pour le SIDA, TASO, dont la devise est vivre positivement avec le SIDA, honore la mémoire des amis décédés en piquant leurs noms sur des drapeaux. Les drapeaux sont présentés durant les fêtes du TASO pour soutenir les esprits des personnes ayant le SIDA et leurs familles. De tels édredons ont été créés dans de nombreux pays pour commémorer les victimes du SIDA. (K. Dunn, 1994)

où une prévention efficace est mise en œuvre, le taux d'infection se stabilise.

Selon les estimations de la FAO, dans un ménage touché par le SIDA on perd deux ans du travail d'une personne et pendant ce temps une personne décède des suites de la maladie. Au Kenya entre 48 et 78 pour cent des revenus du ménage sont perdus quand une personne décède du SIDA (Villarreal, 2001). Les groupes de populations plus à risque sont ceux qui se trouvent le long des itinéraires des camions dans les zones rurales et près des grandes infrastructures de projets. De façon générale, la plupart des personnes infectées par le VIH sont des habitants des zones rurales et les femmes sont relativement plus touchées. (FAO, 2001).

Des études effectuées en Afrique montrent que les jeunes adolescentes ont plus de probabilités d'être infectées par le virus du VIH que les garçons du même âge. Le taux d'infection parmi les femmes instruites a chuté de presque la moitié dans les années 1990, alors qu'il n'y avait aucune diminution significative parmi les femmes sans éducation formelle. (ONUSIDA, 2000). Dans la plupart des sociétés africaines rurales, les femmes, normalement, ne s'intéressent pas aux comportements sexuels de leur époux à l'extérieur du mariage et il y a peu de discussions sur le sexe entre les époux ou les générations (Anarfi, 2000).

Les femmes ont un accès limité aux ressources productives telles que la terre, le crédit, l'instruction, la formation et la technologie. Quand le conjoint décède, l'épouse peut perdre tout ce que celui-ci possédait et ses moyens d'existence ainsi que ceux de ses enfants peuvent être menacés (Villarreal, 2001; Du Guerny, 1998). Les ménages ruraux souffrent de perte de travail productif, de perte de revenu, de manque de stock de nourriture et de dénutrition. Les économies et les biens sont détournés pour affronter les soins de santé et le coût des funérailles réduit ainsi les possibilités d'instruction des enfants (Boîte 1.5) (ONUSIDA, 1999). Par ailleurs, la pénurie

de main d'œuvre est particulièrement sévère dans le domaine agricole car la production est saisonnière et la synchronisation est fondamentale (FAO, 2001; ILO, 2000).

La FAO estime que dans les 25 pays africains les plus touchés, sept millions d'agriculteurs sont décédés du SIDA depuis 1985 et 16 millions de plus pourraient mourir dans les 20 ans à venir. Selon les études de la FAO et d'ONUSIDA, dans certaines régions du Zimbabwe le rendement agricole des petits exploitants a chuté de 50 pour cent au cours des cinq dernières années, principalement à cause du SIDA (FAO, 2001; ONUSIDA, 1999). D'ici 2020, jusqu'à 26 pour cent de la main d'œuvre agricole pourrait être perdue dans les pays d'Afrique sub-saharienne en raison du SIDA. Etant donné que la maladie touche principalement les personnes âgées de 15 à 49 ans, qui sont les membres les plus productifs de la société du point de vue économique, le VIH/SIDA est un problème économique et social important (Villarreal, 2001).

Etant donné que la main d'œuvre agricole diminue à cause du SIDA, certaines terres sont en jachères et le rendement des ménages diminue. Moins de temps peut être consacré au sarclage, au paillage, à l'élagage et au défrichage. Pour s'en sortir les agriculteurs peuvent adopter une stratégie qui nécessite une main d'œuvre moins intensive pour les récoltes. En Namibie et en Ouganda les animaux d'élevage sont souvent vendus pour aider les malades et payer les dépenses des funérailles ce qui réduit les économies du ménage et augmente la vulnérabilité en cas de nouveaux problèmes. En outre, cela compromet l'industrie des animaux d'élevage et la sécurité alimentaire à long terme et les choix à effectuer pour survivre comme c'est déjà le cas en Namibie. La baisse du nombre d'animaux d'élevage a également des implications sur la fertilité du sol (FAO, 2001).

En conformité avec leurs rôles traditionnels, les agricultrices prennent soin des membres de la famille touchés par la maladie et le temps à consacrer aux activités agricoles est sensiblement réduit. (Du Guerny, 1999). Etant donné que les femmes jouent un rôle essentiel en assurant la sécurité alimentaire du ménage ainsi que de l'éducation des enfants, ils sont ainsi souvent retirés de l'école pour aider leur famille à s'en sortir (Du Guerny, 1999). Là où la propriété foncière et les traditions en matière de succession favorise les héritiers masculins, une femme qui survit à son époux peut voir ses activités agricoles sévèrement restreintes (Anarfi, 2000).

Dans de nombreux cas on a adopté d'habiles stratégies notamment pour faire face aux exigences économiques et alimentaires. En Zambie rurale certains ménages ont recouru à des activités sources



Région de Kibaha, retour de la traite des femmes Masai du village de Magindi.

de revenus telles que la vente de bois de chauffe et des animaux domestiques, la couture et le petit commerce. Certains membres de la famille émigrent vers les régions urbaines à la recherche d'un emploi afin d'envoyer des fonds à leur région rurale. Des enfants âgés de dix ans travaillent pour obtenir un revenu. Au Malawi les ménages travaillaient comme journaliers dans d'autres fermes et les jeunes filles recouraient au sexe pour faire face à leurs besoins d'un revenu à court terme (ONUSIDA, 1999).

D'autres effets du VIH/SIDA comprennent la 'tuberculisation' de la production agricole en raison d'une main d'oeuvre moins importante pour les récoltes d'une qualité nutritionnelle inférieure. Peu de cultures commerciales sont produites, réduisant ainsi un peu plus le revenu des ménages alors que les honoraires médicaux et le coût des funérailles sont extrêmement élevés. (Villarreal, 2001; ILO, 2000). La consommation de nourriture diminue alors que les dépenses de santé augmentent. On constate une diminution de la transmission des connaissances entre générations et les réseaux de sécurité sociale s'affaiblissent. Une étude effectuée au Kenya a révélé que seulement 7 pour cent des ménages dirigés par un orphelin ont une expérience adéquate de la production agricole. (Villarreal, 2001). La Boîte 1.5 fournit un résumé des effets du HIV/SIDA sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Boîte 1.5 RÉSUMÉ DES EFFETS DU VIH/SIDA SUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- ❖ La perte de la main d'oeuvre agricole représentant deux années de travail d'une personne est perdue quand dans un ménage une personne meurt, la productivité diminue surtout dans les systèmes agricoles où il y a un faible niveau de mécanisation
- ❖ Les ruraux sont à risque car:
 - les populations rurales ne savent pas comment se protéger en raison d'un accès limité aux services d'informations et de santé;
 - les habitants des centres urbains contaminés par le SIDA rentrent chez eux, à la campagne quand ils tombent malades;
 - le temps consacré au travail agricole est remplacé par les soins à donner aux patients atteints du SIDA;
- ❖ Changement de systèmes agricoles vers une main d'oeuvre moins importante et des récoltes sur pied avec une valeur nutritionnelle inférieure comme celle des tubercules; diminution de la consommation de nourriture;
- ❖ Les honoraires médicaux élevés et les coûts des funérailles appauvrissent les ménages qui sont touchés en réduisant leur capacité de produire et de vendre de la nourriture, et en plaçant de ce fait l'instruction des enfants dans une situation à risque;
- ❖ Perte de la transmission des connaissances agricoles autochtones entre générations;
- ❖ On constate une plus grande exposition au VIH/SIDA en raison de l'appauvrissement et des stratégies malsaines des femmes pour s'en sortir et du fait que plus d'enfants ont recours à la vie dans la rue.

Source: Villarreal, 2001; UNAIDS, 1999.

Catastrophes provoquées par l'homme et catastrophes naturelles

Dans les années 2000 les conflits armés ont laissé 24 millions de personnes dans 28 pays et territoires en développement et en transition dans le besoin de nourriture et d'assistance humanitaire. Presque 80 pour

cent se trouvaient en Afrique sub-saharienne et les femmes et les enfants représentaient 70 à 80 pour cent des réfugiés et des populations déplacées à l'intérieur du pays, déracinés à cause de la violence. Les effets de la guerre sur la sécurité alimentaire sont profonds et en Afrique les conflits ont porté à la perte du rendement agricole pour un total de 22 milliards de dollars EU entre 1999 et 1997. Dans presque tous les pays touchés, la plus grande partie de la main d'oeuvre dépend de l'agriculture comme moyen d'existence. (Messer et Cohen, 2001).

La capacité des gouvernements nationaux à préserver la paix interne est fondamentale pour le développement agricole et rural. Récemment, 13 des 20 conflits les plus violents se sont produits dans des pays Africains. (Paarlberg, 2002). Les guerres civiles prolongées sont les conflits les plus dévastateurs pour le continent africain. Si l'on évite l'instabilité politique, surtout les guerres civiles, on améliore les possibilités d'un soutien national et international qui permettent des programmes de réformes nationaux. Eviter les conflits civils et ethniques, comprendre l'économie politique sont des aspects fondamentaux pour établir des stratégies de développement en Afrique sub-saharienne. (Elbadawi, 1999).

Les questions liées aux sexes sont à la base des interventions humanitaires tandis que les conflits armés ou les catastrophes naturelles sont résumés dans les politiques selon le genre du Programme alimentaire mondial (2002):

La pauvreté et les crises humanitaires aiguës ou chroniques tendent à accentuer le fossé parité hommes-femmes parce que les moyens sont limités et que les femmes sont victimes de discriminations et qu'on s'attend à ce qu'elles fassent des sacrifices en mangeant moins. Dans les situations de conflit et de déplacement, les femmes sont souvent exposées à de nouveaux risques tels que les violences physiques et les abus sexuels. En outre, durant ces périodes de crise, une grande partie des ménages finissent par être dirigés par des femmes qui sont chargées de tâches supplémentaires en raison du recrutement de leurs maris et de leurs fils par l'armée, de leur disparition, de leur invalidité ou de leur mort. En cas de crise humanitaire, il y a un risque que la nourriture ne parviennent pas, dans sa totalité, aux ménages bénéficiaires si celle-ci est distribuée aux chefs de la communauté qui peuvent la distribuer en fonction de considérations politiques ou sociales. C'est le cas lorsque la nourriture est distribuée aux maris dans les familles polygames, bien qu'il y ait différentes catégories de ménages composés d'une femme et de ses parents mineurs ou plus âgés. Cependant, les situations de crise ont offerts des opportunités de changements qui se sont montrées plus avantageuses lors de la mise en œuvre de nouveaux moyens d'améliorer l'accès des femmes à la nourriture et son contrôle, tels que la carte de ration alimentaire au nom des femmes.



Agriculteurs faisant la queue pour obtenir des semences gratuites à la suite d'une guerre civile.

(G. Diana, 1994)

Projection de nouvelles bases:
perspectives présentes et futures pour les femmes rurales dans le domaine agricole

Dégradation environnementale

La dégradation environnementale est un phénomène mondial. Cependant, ses effets sont plus ressentis parmi les catégories les plus pauvres de la population rurale. La pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement sont mutuellement renforcés quand la survie des populations est en jeu; ils sont de plus en plus obligés de cultiver des terres marginales, de réduire la durée de mise en jachère, de couper les forêts qui sont vitales, de surcharger les prairies déjà fragilisées et de surexploiter les rivières, les lacs et les eaux côtières (Jazairy *et al.*, 1992).

En Afrique on observe les formes de dégradations environnementales suivantes:

- La dégradation des forêts, y compris la déforestation qui est le problème environnemental le plus répandu dans les régions africaines en raison de la collecte du bois de chauffe et du besoin de terre pour les cultures itinérantes. Dans certaines régions le surpâturage en est la cause principale.
- La dégradation des terres est directement provoquée par une utilisation impropre de la terre et des procédures de gestion de la terre inappropriées telles que la culture de pentes raides sans mesures de protection des sols. Ces pentes sont cultivées parce que les personnes pauvres et sans terre ont besoin de nourriture. Il arrive que les agriculteurs qui n'ont pas de sécurité foncière ne prennent pas de mesures de conservation des sols.
- La dégradation des sols à cause de la pollution et de la surexploitation se traduit par une perte de fertilité des sols. En Afrique, l'érosion des sols provoquée par les pluies, les ruisseaux ou les inondations est largement répandue et peut porter à la désertification dans les zones arides. L'érosion par les vents est répandue dans la plupart des régions sahéliennes telles que le Tchad.
- La dégradation chimique des ressources agricoles cause également des préoccupations croissantes et
- La pollution de l'eau est souvent causée par les systèmes industriels d'évacuation des déchets et des produits chimiques agricoles (Marcoux, 1998).

La croissance du secteur agricole ne peut pas être envisagée tant que des pratiques agricoles environnementales saines ne sont pas introduites sur une grande échelle. La dégradation environnementale a un impact direct sur la sécurité alimentaire des ménages. Là où la fertilité des sols a été réduite de façon radicale en raison d'une surexploitation, de la déforestation, du surpâturage et de l'érosion, ou là où il y a un manque de bois de chauffe et d'eau potable, les femmes sont contraintes de changer les pratiques et les critères alimentaires de leur famille. Cela peut quelquefois signifier la réduction du nombre de repas chauds par jour, ce qui abaisse sensiblement le niveau de nutrition de la famille dans la mesure où certains aliments ne peuvent pas être digérés sans une cuisson prolongée (Roca, 1994).

Le Tchad, le Rwanda et la Sierra Leone ont insisté sur la nécessité de reconnaître le rôle des femmes dans l'amélioration de l'environnement et la planification de la famille dans la mesure où ces deux aspects sont étroitement liés. Ils ont signalé que des mesures doivent être prises pour sensibiliser les femmes et encourager leur participation dans les activités liées à l'environnement et au développement. Les programmes répertoriés comprennent l'alphabétisation et des activités dans le secteur environnemental comme la sensibilisation des femmes à la gestion rationnelle de l'eau fraîche, des sources d'énergie, des pratiques hygiéniques et une installation sanitaire correcte (Marcoux, 1998).

Des relations complexes existent entre la pauvreté, la dégradation de la terre, un taux de naissances élevé et l'insécurité alimentaire. Les petits agriculteurs pauvres qui labourent la terre dans les régions les plus écologiquement fragiles, ont besoin de maintenir un taux de naissances élevé pour satisfaire la demande de main d'oeuvre pour la subsistance sur des terres aux rendements en diminution constante. Plus d'enfants se traduit par une plus forte demande en matière de nourriture, ce qui occasionne une pression supplémentaire sur les sols qui, à leur tour, nécessitent une main d'oeuvre croissante. Etant donné que les agricultrices n'ont pas accès aux techniques modernes ou à des techniques agricoles saines du point de vue de l'environnement, un travail de plus en plus intensif, et qui prend beaucoup de temps, est nécessaire sur leurs parcelles, qui sont souvent plus sensibles à l'érosion, à la désertification et aux autres formes de dégradation des terres (Roca, 1994).

Assurer le droit d'accès aux terres et aux pâturages est fondamental afin d'inciter des investissements pour la conservation. Les femmes n'ont pas un accès sûr à la propriété de la terre et le bail réduit les probabilités d'adopter des pratiques agricoles durables du point de vue de l'environnement si des financements ou un apport de travail supplémentaires sont requis. En outre, un droit au bail précaire restreint l'accès des femmes au crédit, qui pourrait être utilisé pour réhabiliter les sols érodés ou pour mettre en oeuvre des technologies facilitant le travail. D'un autre côté, l'augmentation de la productivité se traduit par une réduction des besoins en main d'oeuvre qui tient compte d'une baisse du taux des naissances, influencée de façon positive par une situation de sécurité alimentaire.

Le défi est l'intensification durable de la production agricole pour améliorer les moyens d'existence tout en sauvegardant les écosystèmes, les bassins versants et la biodiversité. C'est dans ce but que les technologies doivent être encouragées ce qui réduirait la dégradation environnementale liée à l'agriculture dans les ménages vulnérables et dont l'alimentation est à risque. En outre, il est nécessaire d'affronter les risques de la biodiversité liés aux échanges d'intrants et de marchandises afin de développer le commerce international. (FAO, 2001b). Il est clair que l'amélioration de la production des récoltes au vingt-et-unième siècle requiert une association de la conservation environnementale et une productivité accrue (Thomson, 2001).



L'environnement politique et les obligations

A moins que les gouvernements accordent partout une plus grande priorité aux problèmes de nourriture et de sécurité alimentaire, la misère humaine et les pertes économiques incarnées par la sécurité alimentaire et la malnutrition se poursuivront à tous les niveaux. Le cycle de la complaisance des preneurs de décisions doit être brisé afin d'atteindre l'objectif de réduire le nombre des victimes de la sécurité alimentaire d'ici 2015, comme convenu entre 180 pays au Sommet mondial de l'alimentation en 1996.

Les occasions et les défis sont considérables pour l'Afrique. Des occasions peuvent être créées par le biais du développement et des ressources humaines et naturelles africaines, par la consolidation de la démocratie et de l'engagement vers l'indépendance qui se reflète dans un Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (ONU, 2002b). Une gestion améliorée au niveau



Femmes
rurales allant
au travail dans
les champs.
(G. Diana, 1997)

national a un impact significatif sur la réduction de la faim et elle représente la plus grande priorité dans les régions en développement où la faim n'est pas encore sous contrôle. En Afrique sub-saharienne le nombre de personnes souffrant de faim augmente chaque année. Bien que l'amélioration générale du gouvernement soit nécessaire, ce n'est pas une réponse efficace aux problèmes spécifiques de la malnutrition humaine. En raison des faibles liens que les pays africains ont avec l'économie mondiale, une gestion internationale des marchés mondiaux et des investissements est peu susceptible d'avoir un impact majeur sur la faim dans le pays (Paarlberg, 2002).

Entre 1971 et 1991, les dépenses publiques pour la recherche agricole et le développement en Afrique ont augmenté de façon infime par rapport à l'accroissement dans les autres régions du monde en voie de développement. En renforçant les investissements dans la recherche agricole publique par le biais d'aides des gouvernements nationaux en fournissant une technologie améliorée aux communautés agricoles rurales peut avoir des conséquences sur l'amélioration de la productivité du travail et des revenus agricoles comme en témoignent les histoires de réussite des pays asiatiques (Paarlberg, 2002).

Des questions politiques sur la parité hommes-femmes et des mesures de discrimination positives en ce qui concerne les femmes ont été affrontées dans les médias mondiaux et nationaux à la suite de leur approbation dans la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Béijing en 1995. Des organisations telles que les Nations Unies, la FAO ont travaillé pour affronter les problèmes des femmes rurales et contribués à améliorer les politiques pour refléter les inégalités en matière de parité hommes-femmes. Ceci a été accompli par le biais de réunions telles que la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (1979), l'adoption en 1993 de la Déclaration de Vienne et du Programme for Action, la Conférence mondiale des droits de l'homme et la Conférence internationale sur la population et le développement (1992), et le World Summit for Social Development (1994), et le Summit for Economic Advancement of Rural Women du FIDA (1991).

L'exploitation des plans d'action provenant des politiques institutionnelles de même que le suivi des engagements en ce qui concerne les instruments internationaux assureront que ces politiques atteignent leur but.

Changements dans l'environnement politique

Des programmes ont été lancés pour réduire le nombre de personnes souffrant de faim: le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (SPFS) qui, au départ, ciblait les pays à faible revenus et déficitaires en nourriture (LIFDC), mais qui a été adopté par d'autres pays en développement. En septembre 2000 au Sommet du millénaire, les Nations Unies ont adopté une série de 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD); l'un des objectifs est de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de faim entre 1990 et 2015. Le SPFS a convaincu les pays donateurs et les gouvernements des pays en développement de l'importance de concentrer leurs efforts en faveur des petits agriculteurs. Ces organisations ont reconnu le rôle des petits agriculteurs dans la production agricole, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'utilisation durable de ressources naturelles (FAO, 2003).

Par le passé, les programmes visant les femmes en tant que bénéficiaires se sont concentrés sur leur rôle de reproduction et sur l'économie du ménage. Il y a eu de petits projets dispersés ou des projets « spécifiques pour les femmes » ou des composantes de projets se concentrant sur le rôle de production des femmes en agriculture, mais celles-ci sont restées à l'écart de la planification agricole nationale et des politiques. Plus récemment, des organisations internationales et des gouvernements nationaux ont commencé à favoriser la prise de conscience des problèmes des femmes, y compris ceux des femmes rurales et à encourager la recherche sur leur rôle agricoles et leurs autres rôles. Ces organisations ont joué

le rôle de défenseurs pour les changements dans les politiques nationales et la législation qui a modifié les droits des femmes à la terre, l'héritage, les conditions de l'emploi et le taux des salaires (FAO, 1996).

Dans de nombreux pays, la constitution affirme l'égalité devant la loi comme l'un des fondements du système légal. Des conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Programme d'action pour la quatrième conférence sur les femmes à Beijing en 1995, le suivi de la Session spéciale de l'Assemblée générale de (Beijing + 5) Session extraordinaire de l'assemblée générale (Beijing +5), et les références spécifiques aux femmes dans les Objectifs du millénaire pour le développement, ont joué un rôle important en ce qui concerne la promotion des droits légaux des femmes et en aidant les groupes non gouvernementaux et les groupes de défense des pays à responsabiliser leurs gouvernements nationaux. Cependant si les femmes sont pauvres et sans instruction, elles risquent de méconnaître les dispositifs légaux (ONU, 2002c; Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001).

Les associations nationales de femmes représentent un moyen important pour assurer que les besoins et les contraintes des femmes sont inclus dans les agendas politiques nationaux (FAO, 1996). Dans de nombreux pays africains les ministères de la parité hommes-femmes, des droits des femmes, des questions relatives aux droits des femmes doivent être renforcés ou mis en valeur pour affronter directement et encourager à prendre en main les problèmes qui concernent les femmes en particulier. L'impact direct de ces programmes de développement sur les femmes rurales est souvent négligeable en raison des préjugés urbains, qui se nichent fréquemment au sein des ministères sociaux tels que les ministères de la santé et de l'éducation et de leur manque d'influence au sein des ministères techniques. En outre, elles sont souvent isolées des ministères de la planification ce qui a pour effet qu'on ne prête aucune attention adéquate à leurs besoins en matière de développement, de plans et de stratégies nationales (FAO, 1996). Le manque de coordination parmi les différentes associations porte à la répétition inutile d'efforts et à une efficacité réduite. Par ailleurs, les femmes manquent d'appui financiers ainsi que d'autres appuis que peuvent fournir le gouvernement et les principaux ministères.

Une recherche participative a été effectuée dans de nombreux pays africains afin de faire le diagnostique de l'état des femmes rurales, d'identifier leurs contraintes et d'évaluer leurs besoins. L'analyse des questions de parité hommes-femmes dans les programmes de formation a été entreprise par les gouvernements officiels et les agents de vulgarisation et des unités sur l'intégration des femmes dans le développement (WID) ont été créées par les ministères de l'agriculture. Des hommes et des femmes agents de vulgarisation ont été formés aux techniques de développement, au développement participatif, à l'analyse des questions de parité hommes-femmes et la sécurité alimentaire des ménages

de façon à ce qu'ils puissent fournir des services de soutien aux femmes rurales (FAO, 1996). Pour encourager le développement agricole durable, le développement rural et la sécurité alimentaire pour tous, la FAO a planifié d'aller plus loin dans sa mission afin de s'assurer que les femmes, aussi bien que les hommes, aient le soutien et l'accès aux ressources dont ils ont besoin pour parvenir à des moyens d'existence durables et puissent accéder à une meilleure qualité de vie (FAO, 1997).

La FAO, le FIDA ainsi que d'autres organisations ont adopté le Gender and Development approach en 1992, afin d'examiner les rôles assignés à chaque sexe et les rapports entre hommes et femmes plutôt que celui des femmes toutes seules. Pour le FIDA, l'intégration des considérations parité hommes-femmes au niveau du projet signifie que l'on s'assure que les rôles spécifiques, les besoins et les contraintes des femmes et des hommes sont pris en compte à tous les niveaux du plan et à sa mise en œuvre. Seize des dix-sept projets de l'IFAD concernant les femmes uniquement se trouvent dans des pays où les règles socioculturelles limitent l'interaction entre les hommes et les femmes et donc l'inconvénient d'élaborer des activités séparées était pleinement reconnu. (FIDA, 2000).

Soutien politique approprié en faveur des femmes rurales

Un environnement politique approprié est nécessaire pour améliorer le niveau de vie des femmes rurales et accroître la sécurité alimentaire. Différentes organisations ont fait des efforts pour améliorer la politique environnementale et encourager le bien-être des femmes rurales lequel a besoin d'être renforcé et mis en application. Le Service hommes-femmes et développement de la FAO, par exemple, (puis les Femmes dans le service de développement) ont organisé un atelier en 1997 pour évaluer l'expérience dans le domaine de la participation rurale sensible aux sexospécificités. L'objectif était de donner une voix aux femmes dans les cultures où les hommes dominent les prises de décisions, la formation du personnel de vulgarisation pour travailler avec les ruraux et établir des mécanismes pour la planification des processus liés aux besoins élémentaires. Des projets pilotes ont été lancés en Namibie, au Népal et en Tanzanie avec l'aide du Gouvernement norvégien, pour améliorer les canaux de communication entre les agriculteurs hommes et femmes, le personnel de vulgarisation, les décideurs politiques en utilisant des approches participatives et des processus consultatifs (FAO, 1998). Néanmoins, il existe toujours différents aspects de discrimination et d'inégalités en ce qui concerne l'accès des femmes aux ressources agricoles productives et aux services et leur participation à la planification et aux prises de décisions.

Le fondateur du Forum pour les femmes dans la démocratie en Ouganda (FOWODE) a dit:

“Quand les femmes possèdent et contrôlent la terre, il y a plus de nourriture dans chaque ménage et plus de récoltes pour l'exportation dans la mesure où elles effectuent la plus grande partie du travail agricole. Elles seront protégées de toutes formes d'expulsion quand elles seront veuves ou divorceront. Le système actuel introduit une discrimination contre les femmes, ce qui viole les dispositions d'égalité de notre constitution” (Women's Action, 2000).

Selon Crowley (2001), l'amélioration des droits des femmes à la terre doit devenir une priorité politique et une possibilité légale de même qu'une viabilité administrative, une légitimité morale acceptable du point de vue social.

Reconnue pour la première fois en 1995 à Beijing, l'intégration des considérations parité hommes-femmes est désormais une stratégie mondialement acceptée pour encourager l'égalité entre les sexes. Pour cela il faut s'assurer que le souci d'équité entre les sexes et l'attention aux objectifs d'égalité entre les sexes jouent un rôle essentiel pour toutes les activités, à tous les niveaux (politique, développement, recherche, recommandation et dialogue, législation, attribution des ressources, planification, mise en œuvre et suivi des programmes). L'intégration des considérations parité hommes-femmes nécessite qu'un effort soit fait afin d'élargir la participation équitable des femmes à tous les niveaux de prise de décisions. L'intégration des considérations parité hommes-femmes soutient fermement la responsabilisation des femmes, y compris les efforts visant à faire prendre conscience, la mise en confiance, le développement de choix possibles et un accès accru et un contrôle sur les ressources et les actions (ONU, 2000).

La requête concernant les informations sur la parité hommes-femmes est en augmentation et cette demande provient de différents utilisateurs de banques de données y compris des analystes politiques, des chercheurs, des universitaires, des planificateurs ruraux et des hommes et femmes d'affaires (Akello, 1999). Les données ventilées par sexes sont essentielles si l'on veut donner des conseils politiques appropriés. (FAO, 2000a).

Planification et prise de décisions

En matière de pouvoir politique, la parité comme elle se traduit dans sa représentation dans les parlements est toujours loin de la réalité. Aucun pays n'a atteint la parité et seulement 13 pays ont atteint ou dépassé les 30 pour cent réclamés par le Conseil économique et social en 1990 (ONU, 2002b; PNUD 2003). Dans les pays africains, seuls le Mozambique et l'Afrique du sud ont atteint les 30 pour

cent de sièges occupés par des femmes au parlement, suivi par les Seychelles (29 pour cent), la Namibie et le Rwanda (26 pour cent chacun) (PNUD 2003).

Une étude dans le district de Lira en Ouganda a révélé que bien qu'il existe des occasions pour les femmes de participer à la direction locale, elles n'étaient pas bien préparées pour ces rôles en raison des limitations culturelles et sociales. Les femmes disent qu'elles manquent du soutien et du consentement des hommes pour participer aux décisions locales aussi bien au niveau du ménage que de la communauté. En conséquence, un programme de sensibilisation a été introduit pour encourager les rôles de dirigeants, ce qui a porté à une augmentation de la participation des femmes dans le processus de préparation de la constitution. (FAO, 2000).

En dépit des améliorations dans le capital humain féminin en Afrique sub-saharienne, leur niveau d'instruction reste bas. Un investissement dans l'instruction des femmes rurales les aiderait à prendre des positions de dirigeants dans leurs communautés.

Le rôle des ONG

L'institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), la conférence Vision 2020 a révélé l'importance d'affronter de nouvelles perspectives sur la question de la sécurité alimentaire en entraînant différentes parties prenantes dans des dialogues sur les injustices sociales et les occasions de créer une association. (IFPRI, 2001). Les ONG jouent un rôle important dans le dialogue et en épaulant les gouvernements nationaux: elles sont complémentaires. Paarlberg (2002) a affirmé que dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale et de la sécurité alimentaire, les ONG ont travaillé au mieux quand elles agissaient en partenariat avec les gouvernements plutôt qu'en essayant de les remplacer. La participation des ONG peut aider les gouvernements à cibler les investissements publics en faveur des pauvres de façon plus efficace.



Conclusions et leçons apprises

L'Afrique sub-saharienne doit faire face à une pauvreté et une malnutrition très répandues, des déficits alimentaires nationaux considérables et une forte dépendance en hausse continue des importations de nourriture et une aide libérale. (Hazell, 2001). Faire face aux futurs besoins en nourriture dépendra de plus en plus de la capacité et des ressources des femmes. Dans de nombreux pays en développement, les femmes sont responsables de la production de nourriture pour leur famille surtout en Afrique sub-saharienne. Les femmes transforment, achètent, préparent la nourriture et jouent un rôle important en matière de production agricole nationale, produisant à la fois la nourriture et les cultures commerciales et utilisant différentes stratégies de survie pour assurer la sécurité alimentaire du ménage et soulager la pauvreté rurale. Les femmes fournissent la majeure partie de la main d'oeuvre agricole, elles assument la procréation et les soins des enfants, s'occupent de la maison et se lancent dans des activités source de revenus pour améliorer le bien-être du ménage. En tant que traditionnelles garde-malades elles fournissent des soins aux personnes infectées par le HIV/SIDA réduisant ainsi le temps à investir dans les activités de production et les loisirs. Le nombre de femmes chef de ménage est en augmentation en raison de l'effondrement de la famille et de l'augmentation de la migration masculine vers les villes à la recherche d'un revenu.

Les femmes rurales ont un accès limité sur le contrôle des ressources agricoles productives et manquent d'une politique de soutien appropriée. Les mécanismes établis pour améliorer la productivité des femmes rurales manquent souvent d'un appui financier et de coordination avec les autres institutions et ministères. En raison d'un taux d'analphabétisme de plus en plus élevé parmi les femmes africaines, elles continuent à être mal informées de leurs droits et de toutes les possibilités d'assistances à disposition. En outre, les lois coutumières et les traditions entravent la mise en application de certaines lois et politiques. Une attention aux différences parité hommes-femmes en ce qui concerne les droits de propriété peuvent améliorer les résultats des politiques de gestion des ressources naturelles et des projets sur le plan de l'efficacité, de la durabilité environnementale, de la parité et de la responsabilisation des utilisateurs des ressources (IFPRI, 1997). Une différenciation fondée sur la discrimination de la distribution du travail et des ressources

doit être prise en considération si l'on doit développer des technologies, les cibler et les transmettre de façon appropriée (FAO, 2000a).

Les statistiques agricoles ventilées par sexe sont une condition fondamentale pour effectuer tout changement dans une politique en cours, pour la planification et l'activité de recherche et pour améliorer les capacités de planification dans le contexte de l'intégration des considérations parité hommes-femmes. Bien que les données disponibles montrent de toute évidence que les femmes fournissent la majeure partie de la nourriture dans la plupart des pays d'Afrique, il y a un vide significatif dans les données sur le rôle des femmes rurales, leurs activités agricoles et non agricoles et leurs besoins en ce qui concerne la production alimentaire et sa transformation tandis que les analyses qualitatives sont abondantes on manque d'informations quantitatives.

Les femmes apportent la plus grande contribution à la production agricole et jouent un rôle fondamental en assurant la sécurité alimentaire et un niveau nutritionnel adéquat à tous les membres du ménages. Cependant, elles pourraient faire plus en matière de production alimentaire, approvisionnement et exploitation si les chercheurs agricoles, les spécialistes en équipements, le personnel spécialisé dans la vulgarisation et les décideurs politiques fournissaient un environnement permettant de remplir ces rôles efficacement. (Brown *et al.*, 1995).

Indépendamment du fait que les projets doivent concentrer toute leur attention sur le rôle des femmes rurales en matière de production agricole, des rapports montrent que les projets ciblant les femmes rurales ont plus de chance de réussir s'ils essaient d'affronter à la fois les rôles et les besoins en production et en reproduction (FAO, 1996). Alors qu'il existe une recherche sur la sécurité alimentaire et sur la santé reproductive en tant que questions séparées, les chercheurs ont dédié peu d'attention aux relations entre les deux. Le double rôle des femmes en tant que productrices et préparatrices de nourriture de même que la mise au monde des enfants et l'éducation des enfants, insiste sur la nécessité d'une meilleure compréhension des relations entre la santé reproductive et la sécurité alimentaire des ménages (ONU, 2000a).

Pour soutenir les femmes rurales qui travaillent en Afrique dans leur combat pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'attention devrait se concentrer sur les femmes chefs de ménage et les politiques développées pour améliorer leur niveau de vie. Cela aurait le double effet bénéfique de réduire les inégalités entre les sexes sur le plan de l'amélioration des revenus et la réduction de la pauvreté de même que sur l'amélioration de la sécurité alimentaire (Ellis, 2000). L'élaboration de politiques pourrait assurer la promotion de la productivité agricole mais en même temps viser à protéger le bien-être des petits producteurs de nourriture.



Recommandations

En étudiant le rôle des femmes en matière de sécurité alimentaire dans les pays africains, on a remarqué que les gouvernements nationaux et les autres organisations sont de plus en plus conscients de la situation critique des femmes rurales. Les recommandations suivantes servent cependant à encourager le bien-être des femmes, à augmenter la productivité agricole et le niveau des revenus, ce qui pourrait se traduire par une plus grande disponibilité de la nourriture à tous les niveaux.

Améliorer l'accès aux ressources agricoles productives naturelles et aux services

- Les femmes rurales ont besoin d'un accès stable à la **terre**. Cela doit s'effectuer par delà les systèmes coutumiers qui règlent l'accès fondé sur les membres d'un même lignage, d'une communauté ou du ménage. Les mesures à prendre pour améliorer le contrôle de femmes sur la terre sont des stratégies importantes qui porteront à la responsabilisation des femmes rurales et amélioreront leur participation dans les processus de prises de décisions concernant la production alimentaire et leur accès au crédit. Dans ce but, des titres conjoints de propriété de la terre doivent être encouragés pour améliorer les droits des femmes rurales à revendiquer un juste partage de la terre obtenue par le biais de leur époux en cas de décès de celui-ci, de divorce ou de séparation. Des politiques couvrant les lois civiles et coutumières devraient être mises sur pied afin de protéger le droit de la femme à la terre quand les maris ont plusieurs épouses. Ces droits devraient être protégés en cas de décès, de divorce ou de séparation.
- Les efforts devraient être concentrés sur une meilleure **représentation** des femmes rurales dans les **programmes de gestion des ressources en eau et dans les forums de prises de décisions**. Comme l'a souligné Rathgeber (2003), des efforts ciblés devraient identifier les femmes leaders potentiels dans les communautés rurales. On pourrait leur dispenser une formation et des savoir-faire pour faciliter leur partenariat actif dans les associations d'usagers de l'eau.
- Les besoins des femmes rurales devraient être inclus dans des cours de **vulgarisation agricole**. Le personnel de la formation à la vulgarisation agricole devrait inclure dans la formation des techniques de communication avec les agricultrices. Pour cela, on a besoin de plus de personnel féminin pour la vulgarisation, spécialement dans les communautés où les normes culturelles ne permettent pas d'interaction entre les hommes et les femmes. De courts programmes de formation devraient être réalisés pour le personnel spécialisé dans le domaine de la vulgarisation en place afin de renforcer les capacités de travailler avec les agricultrices. Cette formation devrait

améliorer leurs connaissances en matière de méthodes de vulgarisation agricole et, les stagiaires devraient comprendre les activités des femmes en ce qui concerne la production et la reproduction pour parvenir à une approche plus holistique. En outre, les agricultrices peuvent être formées pour devenir des agents de vulgarisation en utilisant des méthodes telles que les champs de l'agricultrice comme école. Une telle approche peut être d'un bon rapport coût-performance et améliorer la confiance des autres agriculteurs dans la source et les informations reçues.

- Les goulets d'étranglement devraient être supprimés pour faciliter l'accès des femmes **au crédit**. Cela comprend des garanties secondaires sous des formes non accessibles aux femmes, par exemple, les terres ne devraient pas être utilisées comme garanties pour obtenir des crédits pour les agricultrices. L'exigence actuelle que le mari co-signe la demande de crédit de son épouse devrait être revue afin de permettre aux femmes un accès direct aux facilités de crédits. Les femmes seront alors capables de s'engager dans un achat convenable d'intrants agricoles, facilitant ainsi leur participation dans des activités sources de revenus.
- Pour les femmes rurales les **occasions d'instruction formelle et informelle** requièrent l'attention des gouvernements nationaux, des institutions internationales et des organisations non gouvernementales. Le niveau d'instruction des femmes rurales en Afrique est fondé sur des bases discriminatoires et limite leur participation à la planification et aux prises de décisions. Celui-ci a contribué à l'ignorance de leurs droits et aux dispositions de la loi. Des efforts devraient être faits pour améliorer l'inscription des filles à l'école et des systèmes d'instruction informelle devraient être mis en place afin d'accroître les connaissances des femmes et des hommes ruraux en ce qui concerne les dispositions de loi.
- Les hommes et les femmes ruraux doivent être impliqués dans le développement des technologies agricoles. En donnant un rôle aux femmes rurales dans la production de nourriture, leur exclusion de la répartition des priorités en ce qui concerne les nouvelles générations de technologies ont des répercussions sur la sécurité alimentaire au niveau du ménage et au niveau national. En outre, l'intégration des opinions des femmes et des hommes ruraux dans le développement des nouvelles technologies, favorisera l'adoption de celles-ci. En outre, les répercussions des nouvelles technologies différenciées par sexe devraient être analysées pour permettre d'éviter tout impact négatif sur les femmes rurales; souvent la direction du ménage est assurée par un homme et les besoins des femmes chefs de ménage ne sont pas pris en considération.
- Les technologies qui facilitent le travail sont fondamentales pour les femmes. La pénurie de main d'œuvre est en augmentation en raison de l'épidémie de VIH/SIDA, de l'augmentation de la



Recommandations

migration masculine vers les zones urbaines et de la combinaison des ménages et des tâches agricoles et non agricoles. Les technologies qui facilitent le travail permettront aux femmes d'explorer des possibilités de sources de revenus leur permettant d'améliorer la nourriture du ménage et la sécurité nutritionnelle. Ces nouvelles technologies devraient être développées sur la base d'une bonne compréhension des revenus, des ressources et du temps de contrainte que les femmes rurales africaines doivent affronter. Elles devraient viser à améliorer l'accès des femmes rurales à l'eau et réduire le temps passé à aller chercher de l'eau. Le coût-efficacité des sources d'énergie doit être développé pour la transformation des produits agricoles et la cuisine ce qui réduira le temps passer à collecter du bois de chauffe et en même temps protégera l'environnement.

- Des technologies appropriées pour les femmes et les hommes ruraux pauvres devraient porter à des programmes associant les idées modernes et traditionnelles. Elles devraient être faciles à utiliser et mise à jour pour éviter d'emprisonner les ruraux pauvres dans un piège technologique à bas niveau (Jazairy *et al.*, 1992).
- Les femmes rurales dans les pays déchirés par la guerre tels que la Sierra Leone et le Liberia, ont besoin de **kits de base** sous forme d'outils agricoles, d'engrais et de semis. Avec leur rôle essentiel en matière de production alimentaire et les difficultés auxquelles ils doivent faire face en remplaçant les outils agricoles et les effets personnels, les gouvernements, les ONG et les organisations internationales ont besoin de relancer les mécanismes de survie et de les aider à reprendre là où ils se sont arrêtés.

Des politiques appropriées et un soutien institutionnel

- Une bonne coordination est nécessaire entre les différents organismes et les institutions impliquées dans la promotion de l'amélioration de la productivité parmi les femmes rurales. L'amélioration de la coordination et le partage de l'information parmi les différentes organisation assurera une meilleure efficacité et réduira la répétition des efforts.
- Les décideurs politiques et les agences gouvernementales ont besoin d'avoir des informations sur les femmes rurales. Il est nécessaire de mieux connaître les agriculteurs (hommes et femmes) leurs besoins et leurs priorités pour tenir compte de l'élaboration d'interventions efficaces en matière de développement durable. Akello (1999) a déclaré que ces informations pourraient être obtenues à partir d'études sur l'environnement socioculturel des communautés rurales et des tendances nationales et mondiales fondamentales.

- En outre, des données sur les différentes activités agricoles telles que la population économiquement active et les possibilités de travail agricole doivent être utiles et sûres. Des variables pertinentes devraient être intégrées autant que possible dans des exercices sur les données existantes, elles devraient être soutenues par une formation sur la collecte, le traitement et la dissémination de données agricoles ventilées par sexe. Des enquêtes sur l'utilisation du temps peuvent fournir des éléments sur les activités et les contraintes de production des femmes. Les personnes chargées d'effectuer les collectes de données devraient s'adresser directement aux femmes quand elles cherchent des informations au sujet de leurs activités.
- Un meilleur accès des femmes à l'information et aux technologies de communication favorisera leurs capacités de prises de décision pour augmenter la productivité agricole et une commercialisation efficace des produits agricoles. Le soutien d'une radio rurale au moment où les femmes sont susceptibles de l'écouter sera bénéfique.
- La responsabilisation des femmes rurales leur permettra de tenir le rôle de dirigeants dans leurs communautés. Bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans le développement économique de nombreux pays africains, leur représentation à des fonctions de leadership est limitée. On devrait les encourager à participer à la planification et aux programmes de prises de décisions du début jusqu'à la fin et elles devraient être correctement représentées lors des forums nationaux. La participation aux arènes politiques permet aux femmes d'être entendues aux plus hauts niveaux de l'élaboration politique. La mise en place de groupes de femmes rurales et le renforcement de ceux existants favoriseront ce processus.
- En Afrique, les planificateurs doivent s'assurer que les hommes et les femmes ont voix au chapitre des exercices de planification et que leurs besoins sont identifiés (FAO, 2000b). Les qualifications des femmes doivent être mises en valeur pour assurer leur participation active dans le processus de développement. Cela se fera par le biais d'approches différentes et en faisant prendre conscience aux hommes et aux femmes. (Quisumbing et Meinzen-Dick, 2001). Des efforts devraient être entrepris pour inclure les femmes rurales dans les programmes de soutien et pour s'assurer qu'elles ont des droits dans les prises de décisions sur les capitaux, les ressources productives, et les services au sein de leurs communautés.
- Une prise de conscience générale progressive et une sensibilisation sont nécessaires pour la participation économique des hommes et des femmes dans le domaine agricole et le rôle fondamental que les femmes jouent en assurant la sécurité alimentaire du ménage et aux niveaux



Recommandations

nationaux, pour renforcer l'identification des besoins d'une politique appropriée et d'un soutien institutionnel. Les institutions sociales et culturelles doivent créer un environnement dans lequel les femmes peuvent réaliser pleinement leur potentiel. Cela nécessitera une approche multisectorielle et pluridisciplinaire pour la responsabilisation des femmes.

Le rôle du gouvernement

- Dans les pays africains les gouvernements devraient travailler pour assurer la paix et réduire les conflits ce qui est fondamental pour l'agriculture et le développement rural. Les conflits et les troubles politiques portent souvent à la destruction des infrastructures publiques, au déplacement des populations et à l'interruption des activités agricoles productives. Des bâtiments pour la paix ainsi que l'amélioration des infrastructures rurales mettront en valeur les capacités des femmes et des hommes ruraux à produire et à vendre leur production alimentaire.
- Les mécanismes des gouvernements sensibles aux sexospécificités devraient être renforcés pour affronter les problèmes des femmes rurales. Les dispositions légales en ce qui concerne les droits des femmes doivent être appliquées. En outre, les femmes rurales doivent être informées de leurs droits et des mécanismes existants pour leur mise en application et leur assistance.
- Des réformes de la terre sont nécessaires pour améliorer l'accès des femmes rurales à la terre. Assurer des droits à la terre améliore les capacités d'emprunts, permettant aux femmes d'acheter des intrants agricoles et d'adopter des techniques agricoles améliorées pour augmenter la productivité agricole. Les réformes de la terre amélioreront la position sociale des femmes rurales et leur permettront de participer à la planification et à tous les forums sur la politique; les réformes de la terre sont fondamentales pour soulager la pauvreté.
- Des programmes d'infrastructures rurales sensibles aux sexospécificités sont nécessaires : de bonnes routes, des moyens de transport et des systèmes de communication devraient être améliorés. Des infrastructures sociales sont également nécessaires, elles doivent comprendre un accès facilité aux soins, des centres d'affaires, d'informations et des centres culturels (sur les droits légaux, les informations sur les marchés). En outre, des centres d'assistance contribueraient à la responsabilisation des femmes en leur offrant un meilleur accès aux informations sur les marchés, les soins de santé, l'instruction et la gestion des réseaux comme l'ont indiqué Quisumbing et Meinzen-Dick (2001). La fourniture d'équipements de santé dans les zones rurales permettra de parvenir aux Objectifs du millénaire pour le développement en réduisant la mortalité infantile et en améliorant la santé maternelle.

Activités à l'extérieur de l'exploitation et activités non agricoles

- Des activités à l'extérieur de l'exploitation et des activités non agricoles devraient être envisagées et encouragées en ce qui concerne les femmes rurales car leurs capacités de se procurer des revenus supplémentaires aura des effets positifs sur la consommation des ménages. Comme on l'a remarqué ci-dessus, les femmes dépensent souvent leurs revenus supplémentaires en faveur de leurs enfants et de la nourriture du ménage ainsi que de la sécurité alimentaire. On pourrait dispenser une formation technique et dans le domaine de la gestion et des petites indemnités, des schémas de crédit et des kits de base pourraient être disponibles pour les femmes qui démontrent des qualités d'entrepreneur afin de les aider à mettre sur pied leur propre affaire.

Recommandations supplémentaires

- Etant donné les effets négatifs des programmes d'adaptation structurelle et les réformes politiques des marchés sur les femmes rurales en Afrique, une évaluation complète est nécessaire pour évaluer les effets de la parité hommes-femmes sur les initiatives actuelles PPTE, sur les stratégies de réduction de la pauvreté nationale et sur les autres politiques. Ces programmes nécessitent (i) une analyse complète, sensible à la problématique hommes-femmes des effets sur les producteurs agricoles ruraux programmes (ii) un ordre du jour pour assurer la sécurité alimentaire au niveau du ménage et au niveau national (iii) et une confirmation de leurs effets positifs sur les femmes rurales.
- On a fait beaucoup pour tenir l'épidémie de VIH/SIDA sous contrôle dans certains pays d'Afrique. Cependant les projections indiquent que la maladie continuera à faire planer une sérieuse menace sur la production agricole et la sécurité alimentaire jusqu'en 2010. Un ordre du jour politiquement solide est nécessaire pour limiter à la fois la diffusion de la maladie et d'augmenter les chances de survie des personnes atteintes par celle-ci. Les actions doivent être sensibles aux sexospécificités car les femmes sont les plus vulnérables et les plus touchées. L'approche politique doit être multisectoriel et sa mise en oeuvre devrait être fondée sur la communauté.
- Les femmes rurales devraient être encouragées à participer aux associations professionnelles et aux organisations de façon à dépasser l'isolement individuel, celles-ci devraient être articulées collectivement et exprimer clairement leurs besoins. Cela augmentera le capital social des femmes et améliorera leur statut social et leur permettra d'accéder aux ressources et augmentera leurs possibilités d'obtenir des crédits.



Références

Akello, G. et Sarr, F. 1999. *The economic role of women in agricultural and rural development: the promotion of income-generating activities*. Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation. Annual Report 1999.

Anarfi, J.K. 2000. *African women and agriculture in the era of HIV/AIDS – a Crucial Agenda for Food Security*.

Brown, R.L., Feldstein, H., Haddad, L., Pena, C. & Quisumbing, A. 1995. *Generating Food Security in the Year 2020: Women as Producers, Gatekeepers, and Shock Absorbers*. IFPRI Brief 2020, No. 17.

Buvinic, M. et Gupta, F.R. 1997. Female-Headed Households and Female-Maintained Families: Are They Worth Targeting to Reduce Poverty in Developing Countries? *Economic development and cultural change*. Vol. 45, No. 2: 259-280.

Coelho, K. et Coffey, M. 1996. Gender impacts on policy. *SD Dimensions on women and population analysis*. Rome, FAO.

Cotula, L. 2002. *The agricultural-related rights of rural women*. FAO Legal Office. Rome, FAO.

Crowley, E. 2001. Empowering women to achieve food security: land rights. IFPRI 2020 Focus 6, Brief 2 of 12.

- Dixon, J. et Guilliver, A.** 2001. *Farming system and poverty: Improving the farmers livelihoods in a changing world*. FAO and World Bank, Washington, DC.
- Drafor, I., Filson, G. et Goddard, E.W.** 2000. Cereal Producers and the Structural Adjustment Programme (SAP) in Ghana: a welfare analysis of the first decade of SAP. *Development Southern Africa*. Vol. 17, No 4: p. 489-499.
- Du Guerny, J.** 1996. *Gender, land and fertility – Women’s access to land and security of tenure*. SD Dimensions on Women and Population. Rome, FAO.
- Du Guerny, J.** 1998. Rural children living in farm systems affected by HIV/AIDS: Some issues for the rights of the child on the basis of FAO studies in Africa. *SD dimensions on women and population*. Rome, FAO.
- Elbadawi, I. A.** 1999. Some research and policy issues for Africa’s sustainable development. *Development issues in the 21st Century*. Edited by Gudrun Kochendörfer-Lucius & Boris Pleskovic. Villa Borsig Workshop Series 1998. pp. 111-118.
- Ellis, F.** 2000. *Rural livelihoods and diversity in developing countries*. Oxford University Press.
- FAO.** 1990. *Women in agricultural development, gender issues in rural food security in developing countries*. Rome.
- FAO.** 1995. *Women, agriculture and rural development: A synthesis report of the Africa region*. Rome.
- FAO.** 1995a. *Femmes dans le Secteur Agricole en Guinée*. FAS Service National des Statistiques agricoles.
- FAO.** 1996. *Women, agriculture and rural development – Findings of an FAO study in Africa*. SD Dimensions. Rome.



Références

- FAO.** 1996b. *Women: Key to food security*. Fact sheets prepared for the World Food Summit, Rome.
- FAO.** 1997. *Gender: Key to sustainability and food security*. Illustrated Version of Plan of Action for Women in Development. Rome.
- FAO.** 1997b. *Food for all*. Rome.
- FAO.** 1998. *Special: Gender and participation in agricultural development planning*. SD Dimensions/ Women and Population.
- FAO.** 1999. *The United Nations system-wide special initiative on Africa – Programme to boost African development*. SD Dimensions. Rome.
- FAO.** 1999a. *Filling the data gap: Gender-sensitive statistics for agricultural development*. Prepared for the High-Level Consultation on Rural Women and Information. Rome.
- FAO.** 2000. *Gender and decentralization: Promoting women's participation in local councils*. Case study: Lira District, Uganda. Written by Maude Mugisha.
- FAO.** 2000a. *Gender and food security: The role of information*. Strategy for Action. High-Level Consultation on Rural Women and Information. Rome.
- FAO.** 2000b. *From farmer to planner and back: Harvesting best practices*. Rome.
- FAO.** 2001. *The State of Food and Agriculture 2001*. Rome.
- FAO.** 2001a. *FAO Gender and development plan of action (2002-2007)*. Thirty-first session of the FAO Conference, Rome, 2-13 November 2001. Rome.
- FAO.** 2001b. *Integrated ecosystem management approach*. Prepared for the FAO by Richard Liang. Rome.

FAO. 2001c. *Gender and food security*. Rome.

FAO. 2001d. *The effects of globalization on rural women: The FAO experience*. A presentation by Revathi Balakrishnan, Senior women in development officer at the expert group meeting on rural women's changing survival strategies within the context of Globalization. Ulaanbaatar, Mongolia from 4 to 8 June, 2001.

FAO. 2002. *The state of food and agriculture 2002*. Rome.

FAO. 2003. *Special programme for food security: Responding to new challenges*. Rome.

Gladwin, C. H., Thomson, A. M., Peterson, J.S. et Anderson, A.S. 2001. Addressing food security in Africa via multiple livelihood strategies of women farmers. *Food Policy*. (19.3). pp.177-207.

GTZ. 1997. *Concept for the promotion of equal participation by women and men in the development process: concept of gender equality*. Eschborn.

Guèye, E.F. 2001. Promoting cultural and gender equality in rural Africa through family poultry. *World Poultry*. No. 10, Vol. 17: pp. 12-16.

Hazell, P.B.R. 2001. Shaping Globalization for poverty alleviation and food security: Technological change. IFPRI 2020 Focus 8, Brief 8 of 13.

Huvio, T. 1998. *Women's role in rice farming*. SD Dimensions on women and population. Rome. FAO.

IFAD. 2000. *Gender perspective: Focus on the rural poor. An overview of gender issues in IFAD- assisted projects*. Rome.

IFAD. 2000a. *IFAD's Gender strengthening programme in Eastern and Southern Africa*. Rome.



Références

- IFPRI.** 1997. *Intrahousehold resource allocation in developing countries: Models, methods and policy*. Edited by Haddad, L. Hoddinott, J. & Alderman, H. The John Hopkins University Press.
- IFPRI.** 2001. *Articulating a food-secure future*. News & Views: A 2020 vision for food, agriculture, and the environment.
- ILO.** 2000. *HIV/AIDS: A threat to decent work, productivity and development*. Document for discussion at the special high-level meeting on HIV/AIDS and the world of work.
- Jazairy, I., Alamgir, M. et Pannuccio, T.** 1992. *The state of world poverty*. Rome. IFAD.
- Kantchati, S.** 2000. The impact of economic reforms on productivity of rural women in Togo. In *Demanding Dignity: Women Confronting Economic Reforms in Africa*. The North-South Institute and Third World Network-Africa. Edited by Tsikata, Dzodzi, Joanna Kerr, Cathy Clacklock and Jocelyne Laforce.
- King, E.M. et Alderman, H.** 2001. *Empowering women to achieve food security: Education*. IFPRI 2020 Focus 6, Brief 6 of 12.
- Marcoux, A.** 1997. *The feminization of poverty: Facts, hypotheses and the art of advocacy*. SD Dimension: Women and Population. Rome: FAO.
- Marcoux, A.** 1998. *Population change – Natural resources – Environment linkages in East and Central Africa*. SD Dimensions: Women and Population Analysis. Rome, FAO.
- Martine, G.** 1997. *Gender and sustainability: Re-assessing linkages and issues*. SD Dimensions on women and population. Rome, FAO.

- Maxwell, S.** 1998. Agricultural Development and Poverty in Africa. *Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation*. Annual Report 1998.
- Messer, E. et Cohen, M.J.** 2001. Shaping globalization for poverty alleviation and food Security: Conflict and food insecurity. IFPRI 2020 Brief 12 of 13.
- Miller, B. A.** 2001. Empowering women to achieve food security: rights to livestock. IFPRI 2020 Focus 6, Brief 4 of 12.
- Paarlberg, R.** 2002. Governance and food security in an age of globalization. IFPRI 2020 Vision, Brief 72.
- Paris, T.R. Sims Feldstein, H. et Duron, G.** 2001. Empowering women to achieve food security: technology. IFPRI 2020 Focus 6, Brief 5 of 12.
- Quisumbing, A.R. Brown, L.R. Sims Feldstein, H. Haddad, L et Pena, C.** 1995. *Women: the key to food security*. IFPRI.
- Quisumbing, A.R. et Meinzen-Dick, R.S.** 2001. Empowering women to achieve food security: overview. IFPRI 2020 Focus 6, Brief 1 of 12.
- Rathgeber, E.** 2003. *Dry taps... Gender and poverty in water resource management*. Rome. FAO.
- Roca, Z.** 1994. *Women, population and environment in agricultural and rural development – Policy challenges and responses*. Unpublished FAO document: Rome.
- Saito, K. et al.** 1994. *Raising the productivity of women farmers in sub-Saharan Africa*. World Bank Discussion Papers. Africa technical department series, No 230. Washington DC.
- Savadogo, K. Reardon, T. et Pietola, K.** 1994. Farm productivity in Burkina Faso: Effects of animal traction and non-farm income. *American Journal of Agricultural Economics*. 76(3): pp. 608-612.



Références

- Schuh, E.G.** 1997. Why does gender matter? *Women, agricultural intensification, and household food security*. Proceedings of the workshop held at the Sasakawa Centre, University of Cape Coast, Ghana, June 25-28, 1996.
- Thomson.** 2001. Appropriate technology for sustainable food security: Modern technology for African agriculture. IFPRI 2020 Focus 7, Brief 5 of 9.
- Tinker, I.** 1990. *Persistent inequalities: Women and world development*. Oxford University Press, Oxford.
- Tsikata, D.** 2000. *Demanding dignity: Women confronting economic reforms in Africa*. The North-South Institute and Third World Network-Africa. Edited by Dzodzi Tsikata, Joanna Kerr, Cathy Clacklock and Jocelyne Laforce.
- United Nations.** 1996. Food security for all. Food security for rural women. International Steering Committee of the First Ladies on the Economic Advancement of Rural Women. Geneva.
- United Nations.** 1996a. Too young to die: Genes or gender? *Population Newsletter*. No 62: p. 12-15. New York, United Nations.
- United Nations.** 2000. Gender mainstreaming: Strategy for promoting gender equality. Office of the Special Advisor on Gender Issues and Advancement of Women. New York, United Nations.
- United Nations.** 2000a. *Africa's population and development bulletin*. United Nations Economic Commission for Africa, June – July 2000. New York, United Nations.
- United Nations.** 2002. *The world's women, trends and statistics*. United Nations Statistics Division, New York, United Nations.
- United Nations.** 2002b. Implementation of the United Nations millennium declaration. Report of the Secretary-General. New York, United Nations.

- United Nations.** 2002c. Thematic issues before the commission on the status of women. The Economic and Social Council. Commission on the Status of Women. Forty-seventh session. 3–14 March, 2003. Report of the Secretary-General. New York, United Nations.
- UNDP.** 1999. *Overcoming human poverty*. Report prepared by Peter Malton. New York, United Nations Development Programme.
- UNDP.** 2001. *Human development report 2001*. United Nations Development Programme/Oxford University Press.
- UNDP.** 2003. *Human development report 2003: Millennium development goals: A compact among nations to end human poverty*. UNDP/Oxford University Press.
- UNAIDS.** 1999. *A Review of Household and Community Responses to the HIV/AIDS Epidemic in the rural areas of sub-Saharan Africa*. Geneva.
- UNAIDS.** 2000. *Aids epidemic update: December 2000*. Geneva.
- Vandemoortele, J.** 2002. *Are the MDGs feasible?* New York, United Nations Development Programme, Bureau for Development Policy.
- Villarreal, M.** 2001. *The impact of HIV/AIDS on food security in Africa*. Paper presented to the 22nd Africa Regional Conference, February 2001. Rome, FAO.
- Wide Bulletin.** 2000. *From Seattle to Beijing + 5*. A report of Wide's consultation 2000, Brussels, 20–23 May 2000. Reported by Manday Macdonalds.
- Women's Action.** 2000. Equality now – Uganda: exclusion of women from land ownership – the lost clause. *Women's Action* 17:1.



Références

- World Bank.** 1992. *Raising the productivity of women farmers in sub-Saharan Africa.* Vol. 1, Overview Report. PHRWD.
- World Bank.** 1992a. *Laws and the impoverishment of women. Women in development unit of the technical department for the Africa region.* Washington DC.
- World Bank.** 1995. *Rural women and agricultural extension in the Sabel.* In the World Bank information kit for the Africa region. Washington, DC.
- World Bank.** 2000. *Can Africa claim the 21st century?* Washington, DC.
- World Bank.** 2000a. *Engendering development through gender equality in rights, resource and voice.* World Bank Policy Research Report. Washington, DC.
- World Bank.** 2000b. *Annual Report 2000.* Washington, DC.
- World Bank.** 2001. *World development indicators.* Washington, DC.
- World Food Programme.** 2002. *Gender Policy (2003-2007): Enhanced Commitments to Women to Ensure Food Security.* Rome, WFP.
- World Food Summit.** 1997. Report on the World Food Summit. 13-17 November 1996. Rome, FAO.